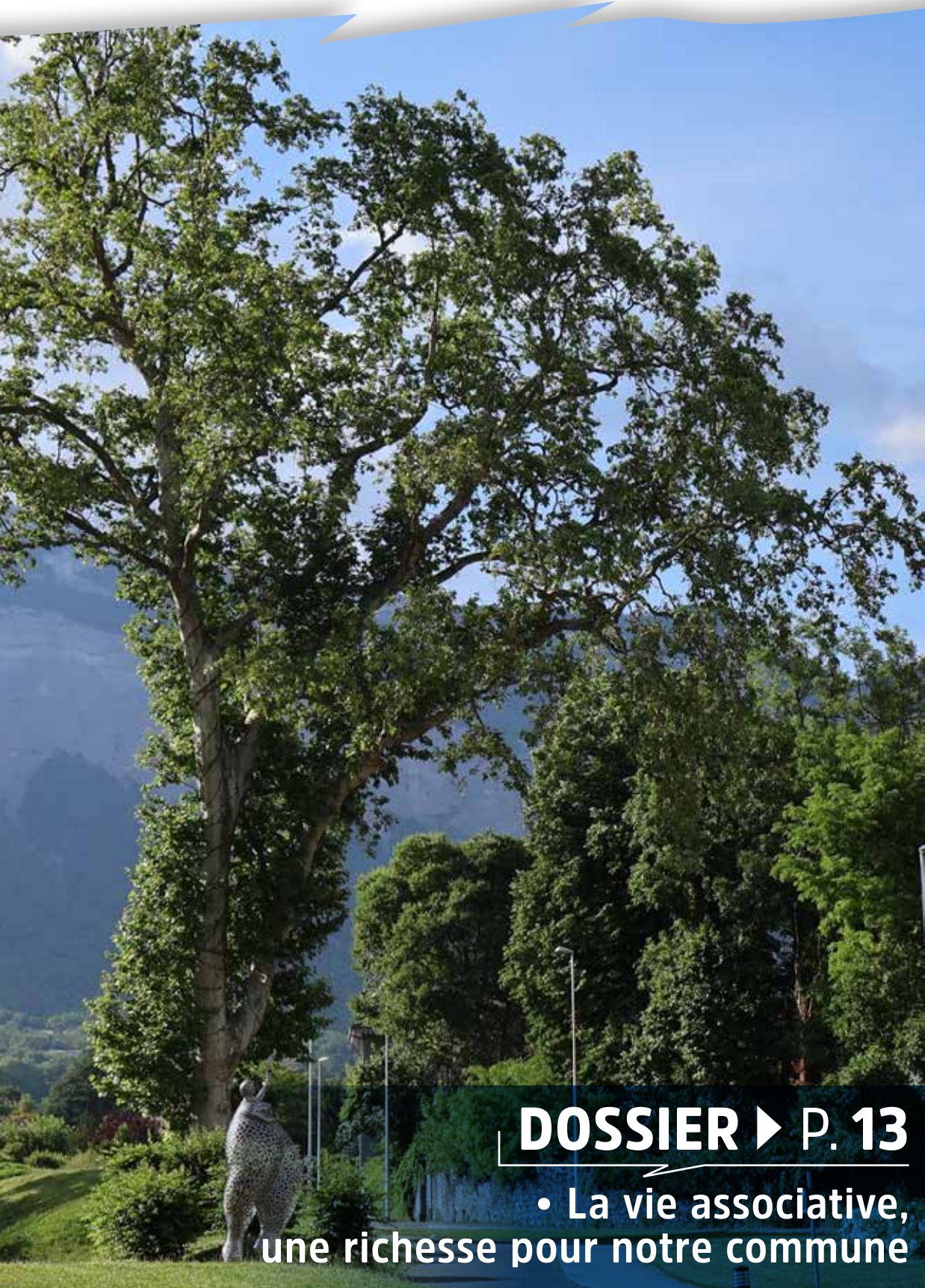


BULLETIN *municipal*



N°133



DOSSIER ► P. 13

• La vie associative,
une richesse pour notre commune

www.montbonnot.fr

SOMMAIRE

► Le mot du Maire	P. 3	► Évènements	
► Une page se tourne		Cinétoiles : Astérix, mission Cléopâtre.....	P. 16
Merci Monsieur Soufi.....	P. 4	Festivités de l'été.....	P. 16-17
Un nouveau directeur des services.....	P. 4	► Vos photos	P. 18-19
Arrivée du second policier municipal.....	P. 4	► Petite enfance - Jeunesse	
► Des agents mobilisés		Activités de l'été à la MDPE.....	P. 20-21
Le challenge mobilité : 16 ans pour changer nos habitudes de déplacement.....	P. 5	Un projet mené à bien pour les jeunes de l'Escale..	P. 22
► Démocratie de proximité		Des olympiades pour les jeunes de l'Escale.....	P. 22
Le parvis des questions, un nouveau temps fort de démocratie.....	P. 5	Séjour Évasion montagne !.....	P. 23
Débroussailler pour protéger.....	P. 6	Vacances Évasion 2026, un été qui leur ressemble.....	P. 23
Retour sur le questionnaire.....	P. 6	► Scolaire	P. 24
► Devoir de mémoire		• Challenge inter-écoles : une journée sportive	
Cérémonie de commémoration des victimes du Vel' d'Hiv'.....	P. 7	• Aquathlon des écoles	
► Environnement		• En route vers la 6 ^e !	
Quand le parc de Miribel se met à chanter !.....	P. 8	• Les grandes sections à l'honneur	
La commune vous accompagne dans la décarbonation.....	P. 8	• Rentrée 2026	
Parc Saint-Martin : un écrin de nature à découvrir.....	P. 9	► Intercommunalité	
Évolution de la distribution de compost.....	P. 9	Le Sizov.....	P. 25
Les petites sections découvrent la ferme communale.....	P. 10	L'atelier numérique André Eymery.....	P. 25
► Travaux		► Médiathèque	
École maternelle, Prolongement de la piste cyclable, Points d'Apports Volontaires, Rond-point du Pré de l'Eau.....	P. 11	Quelques temps forts à la médiathèque.....	P. 26
► Informations CCAS		► Économie	
Après-midi festif avec les seniors.....	P. 12	Inovallée : le récit d'un vrai succès.....	P. 27
► DOSSIER		► Les associations	P. 28-33
La vie associative, une richesse pour notre commune.....	P. 13	► Expressions	
Organiser un évènement.....	P. 14	Tribune de la majorité.....	P. 34
Paroles de bénévoles.....	P. 15	Tribune de l'opposition.....	P. 35

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Diane SPORTISSE le 2 juin 2026

Directeur de la publication : Jean-François Clappaz / Rédaction et comité de relecture : Jean-François Clappaz, Laurence Guillemain, Caroline Hallé, Patrick Descharrières, Sonia Lazreg Ségard, Paul Klein, Gilles Farrugia, Laurence Rouvillois, Jean-Baptiste Périn, Anne-Marie Spalanzani, Laurent Coquet, Mathis Garnier / Service Communication : Muriel Calanca, Ludovic Chataing / Iconographie : Services municipaux, élus et associations / Conception et Impression sur papier PEFC : Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot-Saint-Martin) Tirage : 3300 exemplaires / Dépôt légal : Septembre 2026 / Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr

LE MOT DU MAIRE

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ACTION. AGIR AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN

Chères Bonimontaines, chers Bonimontains,

Une rentrée est toujours un nouveau départ. Pour nos enfants, bien sûr, mais aussi pour notre commune. Après quelques mois d'action, je souhaite profiter de ce deuxième éditorial pour partager avec vous les premières réalisations effectuées depuis notre élection.

Plusieurs de nos engagements sont devenus des réalités concrètes. La vitesse est désormais limitée à 30km/h sur la RD 1090, afin de renforcer la sécurité dans le centre Bourg pour tendre vers une commune apaisée où coexistent tous les modes de transports.

Le tissu associatif de Montbonnot par son dynamisme, son engagement, sa participation à la cohésion sociale, mérite notre soutien permanent. **Nous avons fait le choix de la gratuité totale des salles municipales pour les associations.**

Une commune qui protège et qui est proche des citoyens est au cœur des préoccupations de l'équipe que je conduis.

Un deuxième policier municipal vient renforcer dès le 1^{er} octobre notre présence sur le terrain et notre capacité à assurer la tranquillité publique.

Dans le même esprit, la mairie est maintenant ouverte au public **tous les jours de la semaine** pour un service public municipal plus accessible et plus proche de vos attentes.

Ces premières mesures ne doivent pas être considérées comme des effets d'annonce. Elles traduisent notre volonté d'être **une municipalité proche, accessible**, au service de toutes et tous.

Elles ont déjà changé, chacune à leur manière, la vie quotidienne au sein de la commune.

Nous allons continuer à piloter avec écoute et détermination les futurs projets.



Une année scolaire pour préparer l'avenir.

Pour cette rentrée scolaire, mes premières préoccupations vont naturellement à nos enfants, à leurs parents, à leurs enseignants et au personnel encadrant.

L'année scolaire qui s'ouvre sera l'occasion de poursuivre notre réflexion sur les conditions d'accueil de nos enfants, l'accompagnement des familles et la qualité de nos équipements et de nos écoles, lieux où se construisent les savoirs, l'autonomie, la confiance en soi et le vivre-ensemble. Préparer l'avenir de notre commune, c'est aussi offrir à notre jeunesse un environnement dans lequel elle puisse grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.

La responsabilité que vous m'avez confiée m'oblige à vous écouter, à agir et à rendre compte. Avec l'équipe municipale, nous continuerons donc à avancer avec la même volonté parce que notre conviction est simple : **les engagements prennent leurs sens lorsqu'ils deviennent des réalisations concrètes et utiles pour améliorer le quotidien et continuer de préparer l'avenir de Montbonnot-Saint-Martin.**

Cette nouvelle rentrée est une nouvelle étape. **Je souhaite qu'elle soit placée sous le signe de la confiance, de l'énergie et de l'envie de construire ensemble.**

À toutes et à tous, et tout particulièrement à nos enfants, je souhaite une **excellente rentrée et une très belle année scolaire.**

Jean-François CLAPPAZ,
Votre Maire



MERCI MONSIEUR SOUFI

« Il y a des départs en retraite qui marquent davantage que d'autres. »

C'est ainsi que le Maire, Jean-François Clappaz, a débuté son discours à l'occasion du départ à la retraite d'Arslan Soufi, Directeur général des services de notre commune.

En 34 ans de carrière à Montbonnot-Saint-Martin, Arslan Soufi a accompagné quatre Maires et surtout la transformation de la commune. Une commune ne voit pas sa population passer d'un peu plus de 2 800 habitants en 1990 à un peu plus de 6 000 aujourd'hui sans des agents particulièrement investis dans leur mission.

Lorsqu'André Eymery l'a recruté en 1992 comme Chef de Cabinet, Montbonnot-Saint-Martin comptait en effet 2 800 habitants. Devenu Directeur général des services, Arslan Soufi a travaillé avec trois autres Maires, Pierre Béguéry, Dominique Bonnet et Jean-François Clappaz pour quelques mois, traversant ainsi, avec des personnalités différentes, les époques, les élections, les réformes territoriales, les changements de réglementation, les évolutions administratives, les nouveaux logiciels, les nouvelles procédures, les transferts de compétences aux intercommunalités...

Mais être Directeur général des services, ce n'est pas simplement connaître les dossiers, les procédures ou les règles administratives. C'est savoir faire fonctionner une collectivité.

C'est être capable de transformer les décisions politiques en réalisations concrètes.

C'est parfois expliquer à un élu enthousiaste que son idée est formidable... mais qu'il va falloir regarder le budget, le Code général des collectivités territoriales et, accessoirement, les délais ! C'est aussi savoir dire non, quand il le faut, trouver une solution quand c'est possible, et toujours garder le sens de l'intérêt général.

C'est une carrière exceptionnelle qui s'achève et une page qui se tourne également pour notre commune. Arslan Soufi ne quitte pas simplement un poste, il laisse une empreinte majeure dans l'histoire de Montbonnot-Saint-Martin, qu'il a vue et fait grandir que ce soit en termes d'équipements, de développement économique ou d'urbanisme. Derrière chacune de ces évolutions, qui ont contribué à ce que notre cité devienne à la fois résidentielle, dynamique, attractive et profondément tournée vers l'innovation, telle que nous la connaissons aujourd'hui, il y avait des décisions, des dossiers, des réunions, des budgets, des marchés, des négociations, des imprévus, qu'Arslan Soufi a toujours su gérer avec compétence, bon sens, engagement et patience.

Merci et bonne retraite, Arslan !



UN NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES

Depuis le 15 juillet Matthieu Chamussy a rejoint la mairie de Montbonnot-Saint-Martin en qualité de directeur des services.

Âgé de 56 ans, il exerçait précédemment les mêmes fonctions à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Fort de plus de dix années d'expérience au sein de la fonction publique territoriale, il met désormais son engagement au service de notre collectivité.

Bienvenue à lui !

ARRIVÉE DU SECOND POLICIER MUNICIPAL

Fabrice Gaucher a été recruté cet été et prendra ses fonctions le 1^{er} octobre. Venu de Domène et connaissant bien notre région, il contribuera notamment à maintenir la tranquillité dans la commune. Bienvenue à lui !



DES AGENTS MOBILISÉS

LE CHALLENGE MOBILITÉ : 16 ANS POUR CHANGER NOS HABITUDES DE DÉPLACEMENT

Chaque année, depuis 16 ans, le **Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes** se déroule le premier jeudi de juin.

À cette occasion, les entreprises, collectivités et établissements publics ou privés de la région, inscrits au préalable sur la plateforme du Challenge Mobilité, invitent leurs salariés et agents à relever un défi simple : **se rendre sur leur lieu de travail autrement**.

Covoiturage, bus, train, vélo, trottinette, marche... toutes les alternatives sont encouragées. L'objectif est de montrer qu'il est possible, au quotidien, de se déplacer autrement et de faire évoluer progressivement nos habitudes de mobilité.

La **commune de Montbonnot-Saint-Martin** participe à cette initiative depuis maintenant **13 ans**. Au fil des années, la mobilisation des agents ne cesse de progresser, avec toujours plus de participants qui choisissent, le temps d'une journée, de laisser leur véhicule habituel au garage.

Cette participation témoigne de l'engagement de la commune et de ses agents en faveur d'une mobilité plus durable. Elle permet également de **tester concrètement d'autres façons de se déplacer**, qui peuvent ensuite être adoptées au quotidien.

Les résultats des dernières années illustrent cette dynamique. En **2024, les agents ont parcouru 116 km** dans le cadre du Challenge. Ce chiffre est passé à **175 km en 2025**, puis à **210 km en 2026** soit une progression de 81 % en deux ans.

Ces chiffres témoignent d'une **mobilisation croissante des agents de la commune** et de l'intérêt grandissant pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Chaque année, la mairie organise également un **tirage au sort parmi les agents participants**, avec **six bons d'achat à gagner**.

Le Challenge Mobilité est ainsi devenu un rendez-vous annuel important pour **sensibiliser, expérimenter et partager de nouvelles habitudes de déplacement**, avec l'objectif de faire de la mobilité durable une réalité au quotidien.



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

LE PARVIS DES QUESTIONS, UN NOUVEAU TEMPS FORT DE DÉMOCRATIE

Annoncée pendant la campagne, la première édition du Parvis des questions a eu lieu avant la séance du Conseil municipal du 17 juin dernier.

Plus d'une vingtaine d'entre vous ont inauguré cet échange inédit avec le Maire, Jean-François Clappaz et c'est la question des incivilités et des actes de délinquance que les participants ont principalement soulevée lors de ce rendez-vous.

Jean-François Clappaz a rappelé que la tranquillité publique était un facteur essentiel pour bien vivre ensemble et les dispositifs déjà mis en place pour y contribuer sont :

- Le maillage de notre commune avec 80 caméras de vidéo protection,
- La coopération étroite avec la Gendarmerie de Saint-Ismier.

Conscient de ce problème, qui n'épargne pas notre commune, le Maire a souhaité renforcer ces mesures par l'embauche d'un second policier, alors en cours, et effective au 1^{er} octobre. Cela permettra d'étendre à la fois les activités de contrôle et les horaires de présence de la Police municipale sur le terrain.

Pour les incivilités nocturnes, après 23h, seule la Gendarmerie peut agir. Gilles Farrugia, Adjoint au Maire, délégué à la sécurité et à la tranquillité publique a tenu à préciser que les habitants ne devaient pas hésiter à appeler le 17 s'ils le jugeaient nécessaire.

En même temps, parce que la prévention est primordiale, vont être mis en œuvre une convention de rappel à l'ordre et le passeport du civisme : rien de mieux que l'engagement pour autrui pour grandir sereinement et devenir responsable.

Également interrogé sur le terrain des Chavannes après la démolition de l'école, Jean-François Clappaz a redit que rien n'était arrêté à ce jour et qu'il souhaitait associer les habitants au devenir de cet espace.





DÉBROUSSAILLER POUR PROTÉGER

Une loi de 2013, précisée au printemps 2026, oblige les propriétaires habitant en lisière et dans un périmètre de 200 m autour d'espaces boisés, à débroussailler dans un rayon de 50 m autour de tout bâti sur leur terrain. Cette obligation vise à protéger les personnes et leurs biens en limitant au maximum la propagation du feu et à faciliter le passage des secours.

Les terribles incendies qui ont sévi partout en France cet été ont démontré l'importance de ce débroussaillage.

Le Maire, Jean-François Clappaz, avait convié, par courrier, les 450 propriétaires bonimontains plus ou moins directement concernés par cette loi, à une réunion le 24 juin dernier. Une trentaine d'entre eux se sont déplacés et ont pu bénéficier d'une présentation explicative et fort instructive sur la logique et la nécessité du débroussaillage grâce à la présence de deux agents de l'Office National des Forêts.

Le débat qui a suivi fut parfois houleux, certains propriétaires contestant la charge de cette obligation que leur impose la loi de débroussailler à l'extérieur de leur terrain. Cela a toutefois permis de nombreux échanges et surtout d'éclairer les habitants sur la nécessité de ces travaux de débroussaillage préventifs.

Pour accompagner les habitants dans leurs travaux, la commune a proposé d'établir une convention avec une entreprise de foresterie pour l'élagage et le débroussaillage, qui serait choisie après un appel d'offres : les habitants pourraient, s'ils le souhaitent, faire appel à cette entreprise pour effectuer les tâches en fonction de tarifs et conditions mutualisés et préalablement négociés.



RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE

Vous avez été 163 à prendre le temps de répondre à notre questionnaire sur la communication municipale. 35 d'entre vous ont même pris soin de nous faire part de vos souhaits, regrets et suggestions. Nous vous en remercions.

Vos retours montrent un attachement au Flash info et au Bulletin, même si un petit dépoussiérage semble utile à beaucoup. Une très grande majorité de réponses montre que l'information est adaptée et claire ; nous y sommes sensibles et veillerons à poursuivre en ce sens bien sûr.

Les travaux et l'urbanisme, les questions environnementales, les affaires sociales mais aussi la petite enfance sont des sujets que vous plébiscitez et que nous continuerons d'approfondir. Au-delà de l'action municipale, nous retiendrons que vous souhaiteriez, en plus des animations et festivités qui nous rassemblent, des informations régulières sur les compétences et actions intercommunales mais également sur l'économie, deux vecteurs essentiels du dynamisme de Montbonnot-Saint-Martin.

Vous semblez partagés en ce qui concerne les supports numériques, entre le site internet montbonnot.fr, l'application IntraMuros, disponible sur votre téléphone, Facebook... À nous de vous donner envie de visiter et de télécharger ces médias souvent très réactifs. Nous avons quelques pistes : si un annuaire des associations est disponible sur le site municipal et l'application IntraMuros, pourquoi pas un annuaire des professionnels exerçant à Montbonnot-Saint-Martin ?

En tout cas, vous n'avez pas répondu en vain à ce questionnaire : nous sommes déjà au travail pour vous apporter un certain nombre de changements. À l'occasion d'une réunion thématique, d'une réunion de quartier, d'une rencontre... n'hésitez pas à nous faire part de vos avis.



LE MOT DE L'ÉLU



Jean-Baptiste Périn,
*Adjoint au Maire délégué
au Devoir de mémoire*

Dans le cadre de notre projet municipal *Vivre ensemble et faire Nation*, nous poursuivons notre volonté de renforcer les liens entre les générations et de donner toute sa place à la citoyenneté active.

À ce titre, nous reconduirons notre initiative d'inviter les élèves de CM2 à participer à la cérémonie du 11 novembre, afin de chanter la Marseillaise aux côtés de la fanfare de l'EPAE.

Lors de la dernière cérémonie du 8 mai, leur présence avait apporté une dimension profondément symbolique et émouvante à cet hommage. Nous sommes convaincus que cette participation contribue à ancrer chez les plus jeunes le sens de l'histoire, de l'engagement et de l'unité nationale.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DU VEL' D'HIV'

Cette année, notre commune a tenu à inscrire dans son calendrier officiel la commémoration des victimes de la Rafle du Vel d'Hiv, conformément à l'engagement pris durant la campagne électorale. Le 16 juillet 1942, plus de 13 000 femmes, hommes et enfants furent arrêtés, déportés et pour la plupart assassinés parce qu'ils étaient juifs. Ce drame, organisé par l'État français et exécuté avec la participation de l'administration, demeure l'une des pages les plus sombres de notre histoire nationale.

En tant qu'élus, nous avons la responsabilité de faire vivre cette mémoire, de rappeler les faits, de nommer les victimes, et de transmettre aux générations futures les valeurs qui fondent notre République : la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la fraternité et la lutte contre toutes les formes de haine.

Cette cérémonie s'inscrit dans la continuité de notre engagement municipal en faveur du devoir de mémoire. Après avoir commémoré et communiqué autour du génocide arménien, il nous semblait essentiel de poursuivre ce travail de reconnaissance et de transmission, en honorant également les victimes de la Rafle du Vel d'Hiv.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Cédric Lescure, Maire de Tencin, Franck Benhamou, Conseiller départemental, du Capitaine Cédric Chassigneux de la Gendarmerie nationale, du Capitaine Simon Douglas de l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace, de Michel Roux, Adjoint au Maire de Froges et des représentants des anciens Combattants.





QUAND LE PARC DE MIRIBEL SE MET À CHANTER !

Une matinée à l'écoute de la biodiversité

Le 23 mai dernier, petits et grands sont venus découvrir les oiseaux du parc de Miribel, accompagnés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Au fil de la balade, les yeux et les oreilles étaient grands ouverts !

Car dans la nature, il faut parfois savoir observer... mais aussi simplement écouter. Et ce jour-là, le parc a offert un joli concert à ciel ouvert : merles noirs, mâles et femelles, pinsons des arbres et leur célèbre ritournelle, rougequeues noirs, rougegorge familier, mésanges bleue et charbonnière. Autant d'espèces qu'il est une chance d'admirer ou d'entendre. La fauvette à tête noire, plus discrète, s'est quant à elle fait reconnaître uniquement par son chant.

La sortie a également réservé quelques belles surprises. Sur la façade de la mairie, un gobemouche gris était très occupé à construire son nid. Un pic épeiche s'est également laissé observer, tandis qu'un couple de geais, accompagné peut-être d'un jeune, évoluait autour d'un nid.

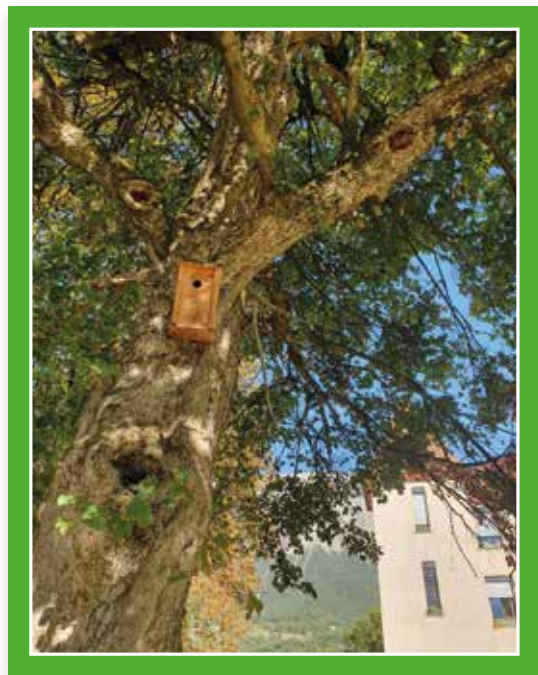
Dans le ciel, nous avons pu apercevoir une corneille noire, un milan noir et un pigeon ramier. Et parce que la nature sait toujours nous réserver quelques rencontres inattendues, un écureuil roux est venu compléter ce tableau.

Au sol, un orchis bouc était également au rendez-vous. Contrairement à nos amis ailés, il n'a pas bougé d'un centimètre et a permis de prendre tout le temps de l'observer !

Mieux connaître pour mieux protéger

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la commune souhaite favoriser ces moments de découverte et de partage, car apprendre à reconnaître les espèces qui vivent près de chez nous, c'est aussi prendre conscience de la richesse de notre patrimoine naturel et de la nécessité de le préserver.

Un grand merci à Gérard Marot, bénévole référent de la LPO de notre commune, pour la qualité de ses explications et sa disponibilité. Merci également à toutes les personnes présentes pour leur curiosité et leur enthousiasme.



LA COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA DÉCARBONATION

Les modes de chauffage sont au cœur de la transition énergétique. Le gaz et le fioul représentent 86% des émissions de gaz à effet de serre du bâtiment (source : ADEME Agence de la transition écologique).

Remplacer sa chaudière gaz ou fuel par un équipement utilisant des énergies renouvelables permet donc de réduire directement les émissions de CO₂, mais aussi les polluants issus de la combustion, comme les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre qui ont un impact sur notre santé.

La commune met à disposition des habitants une aide pour les accompagner financièrement dans cette démarche.

Une priorité : sortir des énergies fossiles

Aujourd'hui, l'objectif est clairement d'encourager l'abandon progressif des énergies fossiles. La commune souhaite ainsi soutenir les habitants qui remplacent leur ancien système de chauffage par des équipements plus durables, tels que les pompes à chaleur géothermiques, solarothermiques, air/eau ou eau/eau, ainsi que les systèmes de chauffage solaire et les chauffe-eau solaires.

Une véritable aide financière

Ce dispositif représente un véritable coup de pouce financier pour les habitants qui entreprennent ces travaux. Pour en bénéficier, il faut être propriétaire occupant ou bailleur d'un logement situé sur la commune et réaliser une installation répondant aux critères fixés par la délibération municipale. L'aide est accordée sur présentation de la facture des travaux, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et peut atteindre 1000 € maximum par foyer, sans condition de ressources.

Agir pour le climat, améliorer la qualité de l'air et préparer l'avenir

La transition énergétique se construit ensemble, chaque projet de rénovation peut contribuer à rendre les logements plus économes, plus respectueux de l'environnement, et un territoire plus résilient.

La commune est à vos côtés pour vous aider à franchir le pas !



ENVIRONNEMENT

PARC SAINT-MARTIN : UN ÉCRIN DE NATURE À DÉCOUVRIR

À quelques pas de la Maison des Arts, situé dans l'espace André Eymery, le parc Saint-Martin s'étend jusqu'à la place Robert Schuman. Encore peu fréquenté, cet espace vert mérite pourtant que l'on s'y attarde.

Sa particularité ? Une nature volontairement préservée, des aménagements réduits à l'essentiel et une mare qui offre un cadre privilégié pour observer la faune et la vie sauvage. Ici, pas de pelouses tirées au cordeau ni de massifs abondamment aménagés. Le parti pris est différent : laisser à la nature davantage de liberté afin qu'elle puisse trouver sa place et évoluer au fil des saisons. Cette gestion plus douce permet à la végétation de se développer naturellement et favorise la présence d'une biodiversité souvent discrète, mais bien réelle.

Le parc Saint-Martin propose ainsi une autre manière d'appréhender l'espace vert. On ne vient pas seulement traverser un lieu ou profiter d'un aménagement : on peut prendre le temps d'observer, d'écouter et de découvrir. La nature devient un élément à part entière du paysage communal.

Une mare au cœur du parc

La mare constitue l'un des points forts du site. Véritable petit milieu naturel, elle accueille une faune et une flore spécifiques et permet d'observer, à proximité immédiate des habitations, les différentes formes de vie liées à l'eau.

Au fil des saisons, son environnement se transforme. La végétation évolue, les insectes apparaissent, certains animaux viennent y trouver refuge ou s'y alimenter. Autant de manifestations du vivant qui peuvent facilement passer inaperçues lorsque l'on ne prend pas le temps de regarder.

Pour accompagner cette découverte, un cheminement en bois permet de parcourir le site et de s'approcher de la mare. Des panneaux informatifs installés le long du parcours apportent des explications sur la faune et la vie sauvage présentes autour de l'eau. Ce parcours a vocation à éveiller



la curiosité des visiteurs, petits et grands. Il offre quelques clés pour mieux comprendre ce milieu naturel et identifier les espèces susceptibles d'y être observées.

Une invitation à ralentir et à observer

Dans un environnement communal où les déplacements sont souvent rapides et fonctionnels, il constitue une petite parenthèse où l'on peut prendre le temps pour regarder autrement ce qui nous entoure.

D'ailleurs, deux bancs sont en cours d'installation, à la demande des usagers ; ils permettront aux promeneurs de faire une pause, de profiter du calme du parc ou simplement de s'asseoir quelques instants pour observer la mare et son environnement.

Laisser la nature évoluer

Le parc Saint-Martin offre ainsi une illustration concrète d'une gestion des espaces verts qui laisse davantage de place aux cycles naturels. Le paysage n'est pas figé : il se transforme, se renouvelle et révèle différentes facettes au fil de l'année.

Alors, lors d'une prochaine promenade, pourquoi ne pas emprunter le cheminement en bois et prendre quelques instants pour découvrir ce petit coin de nature ?

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DE COMPOST



La distribution gratuite annuelle de compost aux habitants des communes sera arrêtée. Pas d'inquiétude pour vos jardins : le compost reste disponible gratuitement et toute l'année directement en déchetterie.

Un budget réinvesti pour l'environnement

Dans un souci de continuité et d'engagement pour notre territoire, le budget jusqu'ici alloué à cette prestation sera entièrement réemployé pour financer un nouveau dispositif indispensable : la collecte et le traitement des bouteilles de protoxyde d'azote abandonnées en dépôts sauvages.

Du nouveau dans vos déchetteries

Ces cartouches de gaz polluantes et dangereuses lorsqu'elles sont jetées dans la nature ou avec les ordures ménagères bénéficient désormais d'une filière dédiée. Dorénavant, vous pouvez déposer vos bouteilles de protoxyde d'azote usagées en déchetterie, où elles sont acceptées au sein de la catégorie des **déchets spéciaux**. Le Grésivaudan vous remercie pour votre compréhension et votre contribution active à la propreté de nos communes.



LE MOT DE L'ÉLU



Caroline Hallé,
*1^{ère} Adjointe au Maire déléguée
à l'environnement*

L'inauguration qui a marqué la fin des travaux d'extension et d'amélioration de notre ferme communale, le 12 septembre dernier, a été l'occasion de réaffirmer nos projets.

Ils s'inscrivent dans une belle continuité politique, soulignant la cohérence et la solidité de ce qui a été entrepris depuis plusieurs mandats pour la défense d'une production alimentaire locale de qualité, et plus largement en faveur de la biodiversité. Accompagnant initialement ce projet novateur de ferme communale, ce sont les ruchers communaux, les vergers conservatoires et les jardins partagés qui ont vu le jour. Leur excellent fonctionnement, sous forme associative, ne se dément pas.

Les travaux de la ferme communale ont permis l'amélioration du bâti existant et son extension pour accueillir une nouvelle chambre froide. Cet investissement, porté pour moitié par la CCLG, permet de mieux répondre aux besoins fonctionnels actuels et futurs.

En effet, nous souhaitons poursuivre notre soutien aux exploitants agricoles dans un contexte de tension foncière, accroissant progressivement notre résilience alimentaire locale, en parfaite adéquation avec le programme alimentaire interterritorial, le PAIT. En 2025 nous avons acquis 2,7 ha supplémentaires à proximité de la ferme (« Les terres du Pescadou »), exploitées jusqu'alors en gravière, et poursuivons leur renaturation afin de les mettre en culture dès que la vitalité retrouvée du sol le permettra.

Un très beau projet à venir, pensé de façon adaptée aux étés chauds et secs, qui s'inscrit sur le temps long, et justifie ces investissements au bénéfice des habitants.

LES PETITES SECTIONS DÉCOUVRENT LA FERME COMMUNALE

C'est le printemps, casquettes vissées sur la tête et bottes aux pieds, les enfants de petite section de l'école des Chavannes sont partis à la découverte de la ferme communale « Jamais sans mes bottes ».

Du potager à l'assiette, place à la découverte !

Répartis en trois groupes d'une vingtaine d'enfants, ils ont été accueillis par Laetitia et Benjamin, les maraîchers de la ferme, accompagnés de leurs enseignantes et de l'ATSEM.

Les enfants se sont glissés avec enthousiasme dans la peau de petits jardiniers. Au fil des trois rencontres, ils ont pu découvrir concrètement les différentes étapes du travail de la terre et mieux comprendre d'où viennent les légumes qu'ils retrouvent dans leur assiette.

Chouette, les mains dans la terre !

Les activités proposées ont été nombreuses : les enfants ont notamment participé à une récolte de pommes de terre, avant de s'initier aux semis de haricots verts. Chacun a pu planter quelques graines dans un godet et repartir avec sa petite plantation afin d'en observer la croissance à la maison. Un atelier de tri de graines leur a également permis d'aiguiser leur sens de l'observation et de découvrir la diversité du monde végétal.

La dégustation de différents légumes a constitué un autre temps fort de ces rencontres, offrant aux enfants l'occasion de goûter, parfois avec curiosité et surprise, des produits frais cultivés à proximité. La visite de la ferme leur a par ailleurs permis d'observer les espaces de production et de se familiariser avec les différents outils utilisés quotidiennement par les maraîchers. Et, pour le plus grand plaisir des petits visiteurs, une montée dans le tracteur est venue ponctuer ces découvertes !

Un projet pédagogique autour de l'alimentation

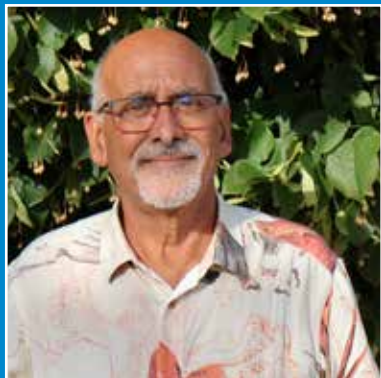
Au-delà du plaisir de manipuler, d'observer et de goûter, ces rencontres constituent un véritable projet pédagogique. Elles permettent aux enfants de prendre conscience, dès leur plus jeune âge, du lien entre la terre, le travail des agriculteurs et leur alimentation. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de la commune qui souhaite favoriser la découverte d'une agriculture biologique et de proximité, contribuant à une alimentation saine et durable.

Labellisée E3D (École en démarche de développement durable) depuis trois ans, l'école maternelle de Montbonnot-Saint-Martin multiplie les initiatives en faveur de l'éducation au développement durable. Ce partenariat avec la ferme municipale « Jamais sans mes bottes » en constitue une illustration concrète et vivante : en découvrant leur environnement proche et en expérimentant les gestes du maraîchage, les petits Bonimontains apprennent à devenir les citoyens responsables de demain.





LE MOT DE L'ÉLU



Gilles Farrugia,
*Adjoint au Maire délégué
aux travaux, patrimoine
et tranquillité publique*

Les travaux de la future école maternelle avancent bien avec un planning respecté et maîtrisé. Comme prévu initialement, cette nouvelle école accueillera donc ses premiers bambins à la rentrée 2027.

École maternelle

Tous les murs extérieurs sont bâtis, la toiture et les menuiseries permettent maintenant la mise hors d'eau et hors d'air de tout le bâtiment et les travaux de second œuvre peuvent démarrer. Plaquistes, électriciens, plombiers, tous ces corps de métier se succèdent voire se complètent pour avancer et finaliser le chantier. Même le paysagiste intervient pour qu'à la future rentrée de septembre les arbres et la végétation remplacent la terre et les cailloux. Le maître d'œuvre et les services techniques municipaux participent à toutes les réunions de chantier pour assurer le suivi, compléter et corriger si besoin. Les entreprises ont pris à cœur ce chantier dont on peut apprécier d'ailleurs, la propreté.



Prolongement de la piste cyclable



Pour faciliter l'accès à la route des Semaises en venant de la route de la Doux, le tourne-à-gauche a été réaménagé cet été. Le prolongement de la piste cyclable permet maintenant de joindre la Maison du Rugby, le gymnase et le parking du Pré de l'Eau.

Points d'Apports Volontaires



Deux nouveaux Points d'Apports Volontaires ont été installés par La Communauté de communes Le Grésivaudan, Chemin de la Laurelle pour les nouveaux logements de l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace mais aussi Chemin de la Croix Verte, pour les habitants du Triptique.

Rond-point du Pré de l'Eau



La chaussée du rond-point du Pré de l'Eau a été refaite cet été par le Département de l'Isère.

LE MOT DE L'ÉLU



Paul Klein,
Adjoint au Maire délégué
aux affaires sociales

Il est primordial que chaque Bonimontain en situation de précarité climatique puisse trouver un lieu d'accueil de jour et le cas échéant de nuit, pendant les chaleurs extrêmes. Cela passera par la mise à disposition de salles communales climatisées avec un encadrement dédié, par une amélioration du dispositif de veille sociale avec l'implication de tous les professionnels de santé de la commune.

La période caniculaire de cet été avec plus de 40 jours de vigilance orange a particulièrement impacté nos concitoyens les plus fragiles, que ce soient les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Le CCAS avec son personnel propre, les élus et les membres qualifiés du Conseil d'administration s'est appuyé sur le registre communal, sur lequel les seniors s'inscrivent pour la veille canicule, complété par le registre des personnes vulnérables fourni par la direction autonomie du Département de l'Isère, pour organiser tout l'été une veille sociale en appelant régulièrement les personnes pour s'enquérir de leur santé, de leur tolérance devant ces fortes chaleurs, tout en rappelant les mesures de prévention élémentaires.

La période caniculaire que l'on vient de vivre cet été a de fortes probabilités de se renouveler lors des années à venir. Le CCAS a prévu de travailler sur une organisation permettant d'élargir les populations cibles : en plus des personnes âgées et celles en situation de handicap, les personnes seules, les familles avec enfants en appartement, en résumé toute personne qui n'a pas accès à des solutions de rafraîchissement ou de climatisation dans ses lieux de vie.

Le CCAS invite tous les habitants à lui signaler, au sein de ses proches, de ses amis, de ses voisins, les personnes vulnérables, de façon à ce que personne ne se sente exclu ou abandonné.



APRÈS-MIDI FESTIF AVEC LES SÉNIORS

Samedi 4 juillet, les membres du CCAS de Montbonnot-Saint-Martin ont accueilli les seniors à la Maison des Arts pour partager un moment convivial. Ils étaient 70 à répondre à cette invitation.

Après les mots d'accueil du Maire et Président du CCAS, Jean-François Clappaz, et du Vice-Président, Paul Klein, les participants ont pu déguster des gourmandises salées, sucrées et glacées.

L'orchestre « Cocktail Fusion » composé d'un guitariste et chanteur, d'un batteur, d'un pianiste et d'un bassiste a très rapidement chauffé la salle et un bon nombre de participants a pu rejoindre la piste de danse.

En parallèle, deux après-midi en juillet et deux en août animées par un agent du CCAS ont permis à une quinzaine de seniors chaque fois, de rompre leur solitude, d'échanger, de jouer dans une ambiance conviviale et climatisée, salle Saint-Exupéry !

LE DOSSIER



Le forum 2026 : une belle édition grâce à vous



LA VIE ASSOCIATIVE, UNE RICHESSE POUR NOTRE COMMUNE

La vie associative occupe une place essentielle dans l'animation de notre commune. Par leur engagement, leur créativité et leur énergie, les associations contribuent chaque jour à créer du lien, à faire vivre nos quartiers et à proposer des moments de rencontre et de partage.

Certaines existent depuis des dizaines d'années (Sou des écoles, Comité d'animation), quand d'autres nous rejoignent cette année pour compléter l'offre d'activités (Pastel en Dauphiné, Régies en Grésivaudan, Crazyvaudan Trail Club...).

Avec la réouverture en janvier dernier du gymnase du Pré de l'Eau (cf bulletin municipal janvier 2026), l'offre associative est pleinement déployée pour cette nouvelle année scolaire. Sports, culture, loisirs, solidarité, environnement : les associations accueillent tous les âges et pour toutes les envies.

Pour que cette dynamique perdure dans le temps, les services de la Mairie accompagnent tout au long de l'année manifestations et événements, reçoivent les demandeurs, coopèrent entre eux, installent, rangent, s'adaptent, avec le concours permanent des élu(e)s. Une dynamique associative qui perdure aussi grâce au recrutement de nouveaux membres au sein des associations, que ce soit pour des tâches très ponctuelles, ou engagés sur un plus long terme au sein des bureaux associatifs.

À travers ce dossier, vous retrouverez des chiffres-clés de la vie associative, une infographie qui explique le fonctionnement entre les associations et les services municipaux qui agissent collectivement pour vous, mais aussi des témoignages de celles et ceux qui font la vie associative d'aujourd'hui.



58

ASSOCIATIONS

dans la commune



19

ÉQUIPEMENTS

mis à disposition



53 000 €

DE SUBVENTIONS

attribués sur une année



9 700 h

DE RÉSERVATIONS

pour tous types d'activités



ORGANISER UN ÉVÈNEMENT



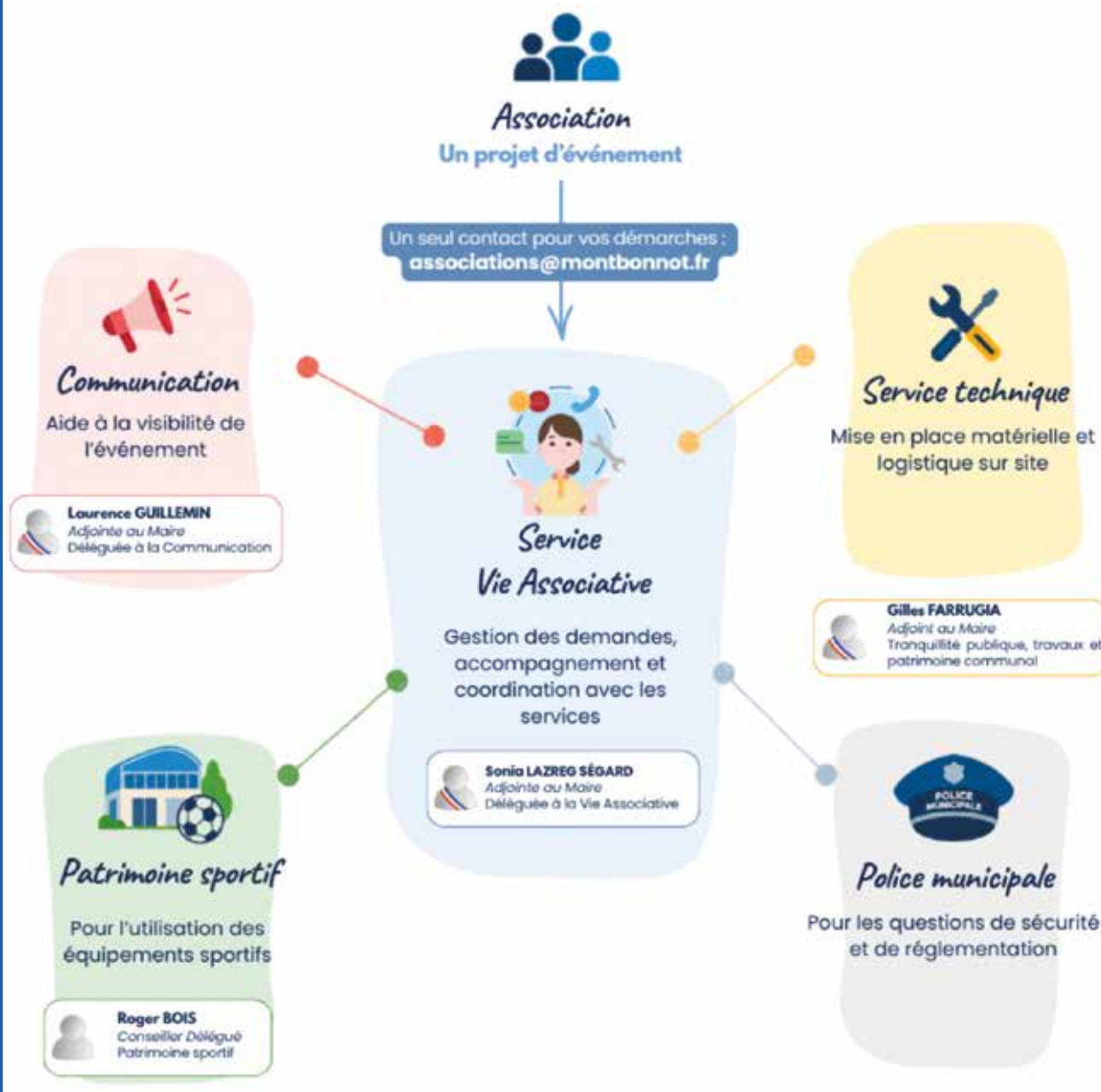
Sonia Lazreg Ségard,
Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative

Derrière chaque événement se cache tout un travail de préparation et de coordination, qui mobilise les bénévoles. Mais aussi de nombreux services municipaux parfois plusieurs semaines en amont.

Au cœur de cette organisation, le service Vie associative joue un rôle essentiel : il est le point d'entrée des associations et fait le lien avec l'ensemble des services de la mairie, pour coordonner les besoins et accompagner chaque projet. Cette infographie vous invite à découvrir les coulisses de cette organisation collective, indispensable pour que ces beaux rendez-vous puissent voir le jour.

Un travail d'équipe, souvent invisible, au service de la vie associative et de notre commune.

Un vrai travail d'équipe



PAROLES DE BÉNÉVOLES

Ils font vivre nos associations !

À l'occasion de la rentrée associative, nous avons donné la parole à des bénévoles que vous avez sûrement croisés lors du dernier forum des associations. A travers leurs témoignages, ils partagent ce qui les a amenés à s'engager, ce que cela leur apporte et pourquoi le bénévolat est si précieux pour Montbonnot-Saint-Martin.

« Janine B. l'ADSB du St Eynard

Un engagement qui a du sens

Depuis que j'habite à Montbonnot-Saint-Martin, en 1990, je me suis investie dans différentes associations : le Sou des écoles, la bibliothèque, la catéchèse, la chorale et, depuis 22 ans, le Don de Sang. Lorsque j'étais enfant, nous avons déménagé de la campagne à la ville et ma maman nous disait que, pour s'intégrer, il fallait faire partie d'associations. C'est ce qu'elle-même avait fait avec les Donneurs de Sang. Je suis donc « tombée dans la marmite » à 7 ans ! Aujourd'hui, je remercie ma maman, disparue trop tôt, de m'avoir transmis cela.

L'engagement et le partage sont pour moi importants. Le bénévolat est très enrichissant : on rencontre des personnes que l'on n'aurait sans doute jamais croisées autrement, on partage des moments agréables, des échanges et des souvenirs. C'est aussi une très belle façon de s'intégrer dans la commune.

« Les bénévoles ne sont pas rémunérés non pas parce qu'ils sont inutiles, mais parce qu'ils n'ont pas de prix. »

« Christophe L. Montbonnot Tennis Club

Pourquoi pas ?!

Il y a 15 ans, je n'avais aucune prédisposition ni expérience pour cela. Puis un jour, on se dit « pourquoi pas » et on embarque dans une aventure qui peut durer longtemps. Mon engagement s'est fait progressivement, au contact de personnes avec qui on s'entend bien et avec lesquelles on a envie de faire avancer les choses. Cela commence par un coup de main lors d'une animation ou d'une compétition, puis, peu à peu, par une participation plus régulière. Pour moi, la première chose pour s'engager, c'est de se sentir bien dans un environnement qui nous plaît et d'avoir envie de construire quelque chose ensemble.

Au fil des années, on apprend beaucoup dans de nombreux domaines et c'est très enrichissant. Il faut être bien entouré, garder un état d'esprit positif et collectif et penser avant tout au projet commun.

Il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de jongler entre vie de famille, activité professionnelle et temps consacré à son association. Mais quand on est bénévole, on ne compte pas ses heures !

« On ne naît pas bénévole, on le devient progressivement, au fil des rencontres et des activités. »

« Christine F. Médiathèque

Partager, progresser et agir ensemble

Je suis bénévole depuis 35 ans à Montbonnot, mais j'étais déjà engagée auparavant.

Chez moi, c'est une histoire de famille, presque dans l'ADN : l'engagement se transmet. J'ai toujours eu envie que mon temps libre serve à quelque chose, tout en partageant des moments conviviaux avec les autres.

Cet engagement m'a beaucoup apporté au fil des années : de nouvelles rencontres, de nouvelles compétences et des expériences qui m'ont également été utiles dans ma vie professionnelle.

Et surtout, il m'apporte du plaisir !

S'il y avait un message à transmettre à celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas, ce serait simplement d'essayer d'être un peu moins consommateur et davantage acteur.

S'engager, c'est aussi choisir de participer et d'apporter sa contribution à ce qui nous entoure.

« Être moins consommateur et plus acteur. »

« Bérengère B. Les Petits Pieds de Montbonnot

Un engagement né de rencontres et de convictions

Le hasard et des convictions partagées m'ont amenée à m'engager. J'ai d'abord rejoint l'association en tant qu'adhérente, avant d'avoir l'opportunité d'intégrer le bureau. J'y ai vu une façon de contribuer à un projet socialement utile que j'avais envie de soutenir, mais aussi de mieux m'intégrer alors que nous étions encore relativement nouveaux dans la commune.

Cet engagement m'apporte avant tout du lien social et l'occasion de faire de belles rencontres. C'est aussi le plaisir de participer concrètement à une cause qui me tient à cœur. À celles et ceux qui hésitent encore, je dirais simplement : impliquez-vous dans les causes qui vous intéressent ! Les associations existent pour vous, mais elles ne peuvent pas vivre sans vous. Plus nous serons nombreux à nous engager, plus elles pourront être dynamiques et permettre à chacun de contribuer selon ses disponibilités.

« Les associations existent pour vous, mais elles ne peuvent pas vivre sans vous. »

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Le forum des associations est passé... **mais il n'est pas trop tard pour s'engager !**

Une association vous parle ou une activité vous intéresse ? n'hésitez pas à vous rapprocher directement de l'association concernée et à la contacter pour **échanger, vous informer et, pourquoi pas... vous engager**. Quelques heures ponctuellement ou un engagement plus régulier : chacun peut trouver la manière de participer qui lui correspond.

Merci à Janine, Christophe, Christine et Bérengère, et à toutes celles et ceux qui font vivre nos associations au quotidien !

LE MOT DE L'ÉLU



Patrick Descharrières
Adjoint au Maire,
délégué à la culture

Se retrouver autour de spectacles ou événements de qualité, les installer dans la durée, faire confiance à la passion des associations qui les construisent, varier les arts et les styles !

Tous ces événements participent au « mieux vivre ensemble », à l'envie de culture, d'émerveillement, de découvertes.

Nous aimons quand les équipements municipaux (cédraie, Maison des Arts, Maison du Pré de l'Eau, Parvis de la Mairie...) se transforment et accueillent toute cette richesse.

Vous êtes toujours plus nombreux à venir et à apprécier ces moments un peu « suspendus » dans une actualité souvent sombre.

Ces succès nous encouragent à poursuivre et multiplier ces instants de respirations.

Cet été, Montbonnot-Saint-Martin a une nouvelle fois été au rendez-vous de la fête et de la convivialité. Merci à celles et ceux qui font vivre ces événements et contribuent, tout au long de l'année, au dynamisme de notre commune.

CINÉTOILES : ASTÉRIX, MISSION CLÉOPÂTRE

Dernier samedi du mois d'août, premier jour de fraîcheur !... Nous étions plus de 250 personnes réunies pour cette séance de cinéma en plein air dans le parc de Miribel, pour assister à la représentation d'Astérix, Mission Cléopâtre, film culte datant des années 2000 mais qui n'a pris aucune ride, pour le plus grand bonheur des grands et des petits.

Tous les ingrédients étaient réunis (grand beau temps, food truck) pour passer un très bon moment de convivialité.



FÊTE DE LA MUSIQUE





MUSIQUE EN GRÉSIVAUDAN, le 24 juin 2026

à la Maison des Arts

Charly Parker était à l'honneur de ce festival de musique classique.

Eh oui, le jazz est devenu du « classique ». Trois jeunes musiciens nous ont offert une interprétation magistrale pour le plus grand bonheur d'un public venu nombreux.



GRÉSIBLUES, le 2 juillet 2026, au parc de Miribel

Ce traditionnel festival (6 scènes dans le Grésivaudan) faisait halte à Montbonnot-Saint-Martin.

Rock, blues survitaminé, solo de guitare à la Gary Moore, soul profond servi par une voie puissante. Les cèdres ont vibré et nous aussi.



FESTIVITÉS MÉDIÉVALES, le 18 juillet

3 campements pour découvrir la vie au moyen-âge, 60 comédiens interprétant des combats millimétrés et spectaculaires, un marché de 16 exposants locaux, 4 points de restauration pour se régaler, Polo en fou du roi et... nous, petits et grands, heureux de partager de bons moments.



LES ONDULATIONS URBAINES, le 5 septembre

Du sport, du graff, du floor ball, du parkour, des exploits, une touche contemporaine, avec des animations qui donnent une nouvelle énergie à l'espace public et une belle dynamique pour la rentrée.





VOS PHOTOS

Cette rubrique « Vos photos » est participative. Vous pouvez nous faire parvenir tout au long de l'année des photos de paysages, de bâtiments, de scènes de vie (en respectant les droits à l'image) concernant la commune de Montbonnot-Saint-Martin. Les photos sont ensuite choisies par le service communication et publiées dans cette rubrique. Merci à nos contributeurs qui vous inspireront peut-être à participer !

Comment participer ?

Envoyez par mail vos photos à : communication@montbonnot.fr, en mentionnant la date et le lieu de la prise de vue et accompagnées, si vous le souhaitez, d'une petite légende.



Danila Jourdan



I



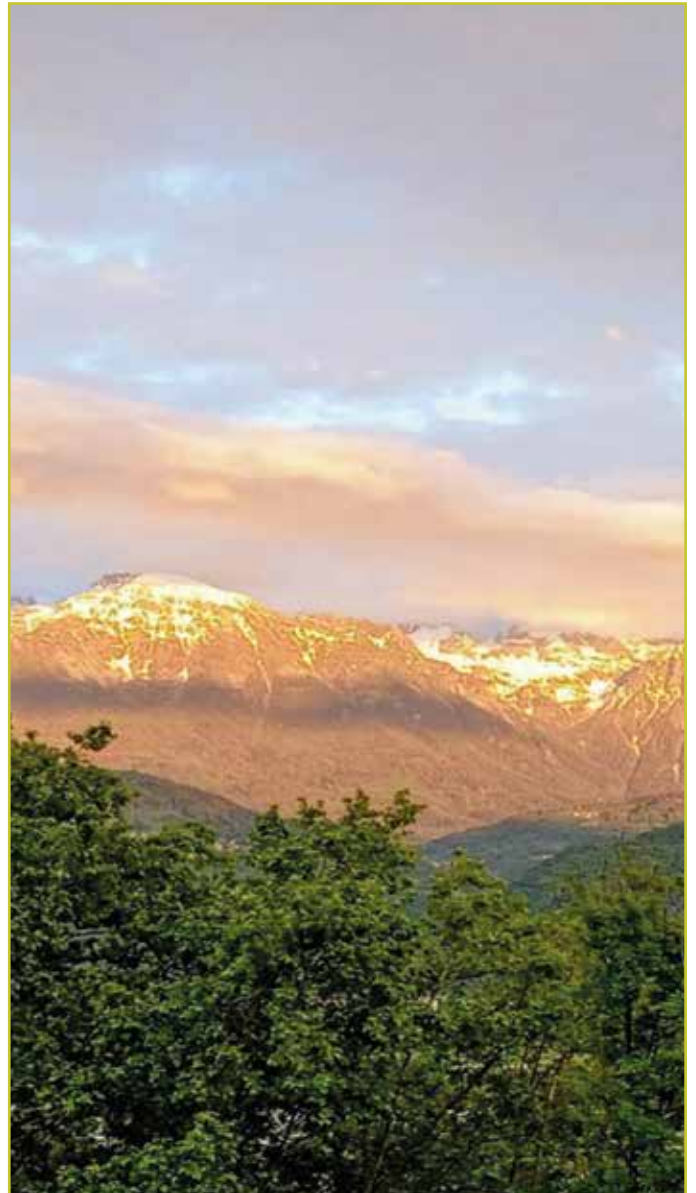
Danila Jourdan



Rihem Benaboura -



Rihem Benaboura -



Marie Ange Capizzi



LE MOT DE L'ÉLUE



Laurence Rouvillois,
*Adjointe au Maire déléguée
à la petite enfance et
à la jeunesse*

L'été au Centre de Loisirs Évasion s'est terminé mercredi 26 août par un moment très convivial autour d'un apéritif préparé par les enfants, avec leurs parents et toute l'équipe d'animateurs.

De nombreux projets passionnants sont déjà en préparation pour cette nouvelle année, avec la volonté de développer les liens intergénérationnels et d'impliquer les jeunes dans la vie de leur commune avec des actions concrètes.

Deux nouveautés marquent cette rentrée :

- La mise en place d'un conseil de crèche à la Maison de la Petite Enfance lundi 12 octobre 2026,
- L'organisation d'une soirée en famille vendredi 16 octobre avec un spectacle adapté aux enfants à partir de 6 ans sur le thème des écrans, suivi d'un apéritif dinatoire pour favoriser les échanges et tisser des liens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très belle année !

ACM

La commune propose trois formules d'**Accueil Collectif de Mineurs (ACM)**.

L'Escapade, pour les 3/5 ans et les 6/10 ans, a accueilli en moyenne 70 enfants, les mercredis, tout au long de l'année. Ils ont pu profiter d'un programme d'activités et sorties varié :

- Plateau de l'Arselle à Chamrousse
- Lac d'Aiguebelette,
- Parc zoologique d'Upie
- L'arbre à fil de Saint-Jean-en-Royans...

Pour les vacances, c'est **Évasion** qui prend le relais, avec cette année, le lancement des activités à la carte. Une nouveauté qui a permis de construire chaque matin, collégialement, le programme de la journée ! Quelque 80 enfants, en moyenne, ont pu s'y essayer.

Le séjour à Villard-de-Lans a également offert aux enfants un bol d'air pur et de superbes découvertes et aventures ! Retrouvez le détail et les photos dans l'article dédié.

De son côté **L'Escale jeunes**, pour les 11-17 ans, continue de proposer des activités et sorties très prisées.

- Le mercredi : quiz, sorties cinéma, escalade au Perchoir de Crolles, jeux de société, pâtisserie, babyfoot ...
- Pendant les vacances : catamaran au Bourget-du-Lac, baignade et paddle au Lac de Paladru, accrobranche Indian Forest, Olympiades intercommunales...
- Le séjour d'été à Perpignan a rassemblé 11 jeunes.

Un beau projet mené avec l'APAGI au Versoud (refuge pour animaux abandonnés) a permis de sensibiliser ces jeunes à la cause animale lors d'une journée engagée.

UN RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2026 DE LA MDPE



Fête de l'été le 19 juin : équipé de sa guitare, de sa flûte et de ses percussions le musicien Damien Truchassout a fait chanter et danser les tout-petits avec un entrain communicatif qui a embarqué toute l'équipe !



Visite des petits à l'école maternelle des Chavannes pour se familiariser avec les lieux et préparer la rentrée de septembre.



La petite Ferme dans le jardin de la Maison de la Petite Enfance, le 5 juin : dès le matin les animaux ont fait la joie des enfants en s'installant dans le jardin pour de nombreux câlins !



Du 20 avril au 24 avril

Nous avons le plaisir d'accueillir en résidence à la MDPE Magali Benvenuti chorégraphe et interprète de la cie Tancarville



Magalie, chorégraphe, prépare un nouveau spectacle « RonRon », en collaboration avec une illustratrice Leila Bergougnoux.

Elle proposera chaque matin aux enfants des interventions dansées et des manipulations de formes rondes, colorées et aux textures variées.

Deux séances parents-enfants vous seront proposées le vendredi 24 avril sur inscription, de 16h30 à 17h et de 17h30 à 18h, dans la salle de motricité.



Autre évènement marquant la semaine du 20 au 24 avril

Des ateliers chorégraphiques autour de ronds ont été animés par Magalie, chorégraphe et interprète de la compagnie Tancarville de Grenoble.

L'objectif ? Explorer les ronds dans l'espace.

60 ronds conçus dans des matériaux, couleurs et tailles variées ont été mis à la disposition des enfants. La semaine s'est clôturée par des ateliers parents/enfants et une superbe représentation chorégraphique !



Une nouveauté : la soirée d'accueil des nouvelles familles le 2 juillet

La soirée a commencé par un moment convivial de présentation entre les familles et l'équipe. La directrice a ensuite présenté les grandes lignes du fonctionnement de la structure. Un cocktail maison fruité et rafraichissant a été partagé avant la visite tant attendue des locaux de la MDPE !



Projet Passerelle :

pour la première année, projet inter service entre le Centre de Loisirs et la MDPE : visite pour les enfants qui fréquenteront l'établissement l'année prochaine.



Le 26 juin, sortie à la Médiathèque pour découvrir le spectacle « Pas pied bulles » de la Compagnie My Haut, de Saint Bernard du Touvet. Organisé dans le cadre du « Projet Océan », cet évènement, précédé d'ateliers d'éveil, a contribué au développement multi-sensoriel des tout-petits (tactile, visuel, auditif). Les enfants ont pu se familiariser avec le livre pop-up, les marionnettes en origami et les sonorisations marines. Cette aventure artistique et créative a réuni tout-petits, parents, équipe petite enfance et agents de la Médiathèque. Elle a émerveillé petits et grands tout en sensibilisant chacun, à son niveau, à la protection de la faune et de la flore océaniques.

UN PROJET MENÉ À BIEN POUR LES JEUNES DE L'ESCALE

Depuis septembre 2025, les jeunes de l'Escale se sont organisés collectivement autour d'un projet commun. Accompagnés par Victoria Biteur, Directrice du séjour, et les animateurs, ils ont construit une à une les fondations de leur projet de vacances.

De nombreux créneaux dans l'année ont été consacrés à l'organisation du séjour et à la mise en place d'actions pour financer leurs activités.

À travers ces moments passés ensemble, les jeunes se sont impliqués et engagés pour le groupe. Ils ont su tisser des liens et gagner en autonomie dans les différentes tâches qui leur étaient confiées : programmer les actions, réserver les activités, créer les menus, etc.

Du **6 au 11 juillet**, ils sont partis au gîte du Mas Bazan, à deux pas de Perpignan et à quelques minutes des belles plages des Pyrénées-Orientales. La semaine s'annonçait particulièrement animée : snorkeling dans une réserve naturelle, kayak de mer, glissades au parc Aqualand ou mini-golf. En plus des activités avec nos partenaires locaux, les jeunes ont organisé d'autres temps forts : apéro dinatoire à base de produits locaux du marché, veillée barbecue, couleurs party autour de la piscine. Le groupe a été autonome dans le gîte en gestion libre, ce qui a permis à l'équipe pédagogique d'encourager les initiatives des jeunes.

Dès le mois de septembre, la dynamique de projet sera à nouveau d'actualité et tous les jeunes Bonimontains prêts à vivre l'aventure du collectif sont les bienvenus à l'Escale !



DES OLYMPIADES POUR LES JEUNES DE L'ESCALE

Les olympiades intercommunales ont rassemblé cette année plus de 100 jeunes.

Cet événement est devenu le rendez-vous incontournable de fin d'été, où les jeunes se rassemblent et vivent une journée de défis et d'émotions.

Le terrain de foot de Biviers a accueilli les épreuves entre 15h et 18h. Quinze stands étaient proposés par les équipes des différentes communes, avec également quelques structures louées pour ajouter une touche "fête foraine" à cette édition 2026. Forte de l'expérience accumulée lors des années précédentes, l'équipe pédagogique a apporté quelques ajustements : classement par équipe, communes mixées, feuille de route et de score... Un succès auprès des jeunes et une grande envie de se retrouver l'année prochaine !

S'en sont suivis un repas partagé et une soirée animée par notre DJ Alix jusqu'à 22 h : ambiance survoltée garantie !

Le rendez-vous est pris en 2027, avec quelques surprises à la clé !



SÉJOUR EVASION MONTAGNE !

Du 20 au 24 juillet, les enfants de Montbonnot ont participé à un séjour à La Source, un gîte situé à Villard de Lans, au cœur du massif du Vercors. Ce cadre naturel a offert aux enfants une semaine riche en découvertes, en activités de plein air et en moments de partage.

Au fil des journées, les enfants ont exploré la forêt aux côtés de l'ONF, apprenant à « jardiner » un espace naturel et à mieux comprendre son fonctionnement. Ils ont également construit des cabanes, développant leur esprit de coopération. Les activités aquatiques ont apporté une touche de fraîcheur et de dynamisme : courses de radeaux, glissades en toboggans et jeux collectifs ont rythmé le séjour.

En montagne, les enfants se sont initiés au tir à l'arc, devenant de véritables archers en herbe, et ont découvert l'exploration de grottes, une aventure stimulante ! Ensemble nous avons partagé des jeux au grand air et des nuits sous les étoiles. De quoi créer de magnifiques souvenirs entre amis.



VACANCES EVASION 2026, UN ÉTÉ QUI LEUR RESSEMBLE

Cet été au Centre Évasion, les enfants ont imaginé eux mêmes leur programme, devenant pleinement acteurs de leurs temps de loisirs. Accompagnés par l'équipe d'animateurs, ils ont vécu des journées riches en découvertes : sortie à la ferme, journée sportive au parc aventures l'Arbre à fil ou encore escapade nature dans le Vercors.

Ils ont également participé à des ateliers artistiques, entre théâtre avec la Ligue d'Impro 38 et stages de danse contemporaine ou urbaine. L'été a aussi été marqué par une initiation au biathlon, mêlant précision et endurance.

Une passerelle entre les structures enfance et jeunesse a été proposée aux enfants : ils ont ainsi pu découvrir l'Escale jeunes en participant à une animation jeux de société. Cette passerelle permet d'accompagner en douceur les plus grands vers leur future structure. Pour clore la saison, les enfants ont préparé un buffet gourmand lors de l'atelier cuisine : plateau de fromages, fruits frais et pizzas ont régalé les papilles.

Un grand tournoi de Battle of Color a réuni petits et grands dans une ambiance dynamique. La rencontre s'est poursuivie par un apéritif partagé, accompagné d'une animation jeux pour toute la famille. Un été construit ensemble, riche en découvertes et en partage.

Belle rentrée à tous !



CHALLENGE INTER-ÉCOLES : UNE JOURNÉE SPORTIVE

Mardi 19 mai, la commune et le centre de formation de l'ASPTT Grenoble ont proposé aux élèves des trois écoles une journée autour du sport, du vivre ensemble et de l'égalité filles-garçons. Après un échauffement collectif réunissant 434 élèves, 340 enfants ont participé à différents ateliers : biathlon, balle américaine, parcours vitaminé... Une journée placée sous le signe de la coopération et de l'entraide, clôturée par un goûter offert par la commune et la remise de médailles aux enfants.



Échauffement challenge par les animateurs du centre de formation de l'ASPTT

AQUATHLON DES ÉCOLES

Comme chaque année, le **vendredi 12 juin**, la commune a organisé un aquathlon à la piscine de l'EPAE pour les 115 élèves de CM1 et CM2 des écoles du Bourg et du Tartaix.

Au programme : relais de natation et course à pied, dans une ambiance mêlant dépassement de soi, encouragements et esprit d'équipe. Les jeunes participants ont été félicités à l'issue de l'épreuve et ont reçu un bonnet de bain ainsi qu'un goûter offert par la commune.



Les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires participants à l'Aquathlon

EN ROUTE VERS LA 6^e !

À l'occasion de leur passage en 6^e, les 57 élèves de CM2 des écoles du Bourg et du Tartaix ont reçu le **mardi 30 juin** une calculatrice offerte par la commune et adaptée à leur future scolarité au collège. Remis en main propre par le maire et l'adjointe aux affaires scolaires, ce cadeau est venu marquer la fin de leur parcours en école élémentaire et leur souhaiter une belle réussite pour cette nouvelle étape.



Distribution dans une classe de CM2

LES GRANDES SECTIONS À L'HONNEUR

À l'école maternelle des Chavannes, les élèves de Grande Section ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur passage vers l'école élémentaire le **mardi 30 juin**. Comme l'explique Caroline LERALE, directrice de l'école maternelle des Chavannes, cette cérémonie est devenue un véritable rite de passage. Accueillis sur le traditionnel tapis rouge et applaudis par leurs camarades, les enfants ont reçu un livre souvenir de leurs enseignantes ainsi que les récompenses de la fête du sport. Un moment symbolique pour célébrer le chemin parcouru depuis la Petite Section et les accompagner vers leur prochaine étape.



Cérémonie aux Chavannes

RENTREE 2026

Cette rentrée avait une saveur toute particulière à l'école maternelle des Chavannes. Inaugurée en 1978, elle accueille ses 149 élèves pour une dernière année avant l'ouverture de la nouvelle école, à proximité du Tartaix. Pour marquer cette rentrée pas comme les autres, Caroline LERALE, directrice de l'école, et toute son équipe avaient préparé un accueil festif aux enfants et à leurs familles. Du côté des écoles élémentaires, Sandrine MAZZILLI prend cette année la direction du TARTAI, tandis qu'Aurélié BACHELET poursuit celle de l'école du Bourg. Au total, 425 élèves ont retrouvé le chemin des trois écoles de la commune, pour une nouvelle année riche en apprentissages, en projets et en beaux moments à partager.





INTERCOMMUNALITÉ

LE SIZOV : CINQ COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE AMBITION COMMUNE

Le SIZOV (Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan) réunit cinq communes :

Biviers, Bernin, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes.

À travers cette coopération inter-communale, les communes ont choisi de mettre en commun leurs moyens et leurs compétences afin de porter ensemble des projets et de gérer des équipements et bâtiments qui contribuent à la qualité de vie et au bon fonctionnement du territoire.

Le SIZOV intervient principalement dans les domaines de la vie associative, du sport et de la culture. Il assure la construction, l'entretien et la gestion de nombreux équipements sportifs, associatifs et culturels, utilisés au quotidien par les habitants, les clubs et les associations. Il accompagne également le tissu associatif, en lien étroit avec les communes et les nombreux bénévoles qui contribuent au dynamisme local, comme par exemple :

- Les vestiaires et la salle multi-usages du complexe Grand Champ et son stade de rugby,
- Les subventions annuelles à l'AMZOV (Association musicale de la zone verte), tant en fonctionnement qu'en investissement, pour l'achat d'instruments.



Le SIZOV exerce également une compétence patrimoniale. Il est notamment propriétaire et bailleur des bâtiments occupés par la brigade de gendarmerie de Saint-Ismier, dont il assure la gestion et l'entretien.

Le fonctionnement du SIZOV repose sur une gouvernance partagée entre les cinq communes membres, représentées par leurs élus. Le SIZOV est actuellement présidé par Gilles FARRUGIA, adjoint au maire de Montbonnot-Saint-Martin.

Souvent peu connu du grand public, le SIZOV est pourtant présent dans le quotidien de nombreux habitants, à travers les équipements qu'ils fréquentent, les associations dans lesquelles ils pratiquent une activité ou encore les bâtiments dont il assure la gestion.

Cinq communes, des réalités différentes, mais une même volonté : agir ensemble pour faire vivre le sport, la culture et la vie associative, gérer un patrimoine commun et contribuer à la qualité de vie de tous.

L'ATELIER NUMÉRIQUE ANDRÉ EYMERY

En 2015, dans les anciens locaux de l'INP-Ensimag à Montbonnot-Saint-Martin et au cœur d'Inovallée, la Communauté de commune Le Grésivaudan crée l'Atelier Numérique André-Eymery, pour accueillir et accompagner des start-up de la filière numérique en plein essor.

En 2026, après 3 années de travaux, ce bâtiment a été entièrement repensé en termes d'aménagements intérieurs et a bénéficié d'une rénovation énergétique exemplaire grâce à des travaux ambitieux : isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, remise à neuf total du système de chauffage, rafraîchissement avec des pompes à chaleur, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture et la façade sud, etc.

Grâce à cette rénovation, le bâtiment (qui héberge 12 entreprises liées aux nouvelles technologies et 50 salariés), est aujourd'hui à énergie positive, c'est à dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consommera, répondant ainsi à la Loi de transition énergétique pour le tertiaire qui impose, à horizon 2050, une réduction de 60% de la consommation énergétique des bâtiments par rapport à 2010.

Le budget total alloué à cette rénovation est de plus de 3 millions d'euros hors taxes, financé par la Communauté de communes mais aussi par la Région, l'Union Européenne, l'Etat, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies et l'Adème.

le-gresivaudan.fr/1442-renovation-energetique-de-l-atelier-numerique-andre-emyery.htm



À l'occasion de l'inauguration de ces nouveaux aménagements le 6 juillet dernier, en présence de nombreux élus accueillis par Henri Bayle, Président de la Communauté de communes, Jean-François Clappaz, vice-Président en charge de l'attractivité économique, industrielle et touristique du Grésivaudan, a souhaité que « cet atelier continue d'être un lieu où naissent les innovations, où se développent les entreprises de demain et où se construit, chaque jour, l'avenir économique de Grésivaudan ».



QUELQUES TEMPS FORTS À LA MÉDIATHÈQUE

OCÉANMANIA

Juin et juillet

Tout un cycle autour de l'écosystème marin cofinancé par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan :

Les ateliers créatifs adultes et jeunesse de boîte pop-up décorative étaient complet :

Charlotka a initié les participants au découpage, pliage, collage, assemblage avec des éléments en volume à base de papier.

En partenariat avec les artistes de la **Cie My Haut** les grands de la MDPE, le RAM et les enfants accompagnés de leurs parents ont pratiqué le bruitage d'un univers marin. Avec des objets et papiers recyclés à leur disposition, les tout-petits ont gratté, froissé, tapé et écouté les sons amplifiés avec un micro puis enregistrés et rediffusés.



La finalité ; deux représentations du spectacle **Pas pied bulle par la Cie My Haut**. Les enfants de la MDPE, le RAM et les enfants accompagnés de leurs parents ont été émerveillés par l'univers artistique et le message écologique les conduisant de la surface des océans au monde mystérieux des abysses.



La **Biblio-braderie** était un bon plan shopping pour commencer l'été ! Non pas dans le patio comme prévu mais dans les espaces climatisés de la médiathèque !



Et pour bien débiter l'été, les enfants et parents se sont évadés avec « **Histoires en voyage** ». Merci aux parents et bénévoles de Lire et faire lire de prêter leurs voix dans ces lectures multilingues en coréen, italien, allemand, espagnol.



Le **Café BD** animé par Michaël a réuni de nombreux habitués. En juin c'était cap sur la BD italienne





ÉCONOMIE

INOALLÉE : LE RÉCIT D'UN VRAI SUCCÈS

Il existe des décisions qui transforment un territoire. La création d'Inovalée et son extension sur le territoire de Montbonnot-Saint-Martin en font partie. Nous en profitons tous aujourd'hui.

Inovalée est née il y a 53 ans de la volonté conjointe des collectivités, des universités, des industriels ou entreprises. Fondée en 1973 à Meylan, elle a été étendue sur Montbonnot-Saint-Martin en 1988 grâce à la vision économique et entrepreneuriale d'André Eymery, Maire de la commune de 1986 à 2006.

A l'époque, ce fut un pari un peu fou : transformer des terrains agricoles (maïs pour l'essentiel) en zone d'activité de 43 hectares avec une sensibilité déjà présente du partage des surfaces entre agriculture, habitat et entreprises. Avec également une complexité juridique, administrative, et financière incroyable (expropriations, traité de concession, viabilisation, commercialisation, emprunts...). Les investissements (18M€, soit environ 36M€ d'aujourd'hui) étaient lourds. La commune a participé au projet à hauteur de 22% par ses subventions. Le département de l'Isère s'était lui engagé pour 10%, et les ventes de terrain ont complété le financement. Si, au départ, cet investissement a pu paraître extrêmement élevé, voire risqué pour les finances de la commune, aujourd'hui et depuis de nombreuses années, le pari est gagné et il va bien au-delà du seul résultat économique et de ses retombées financières pour la commune.

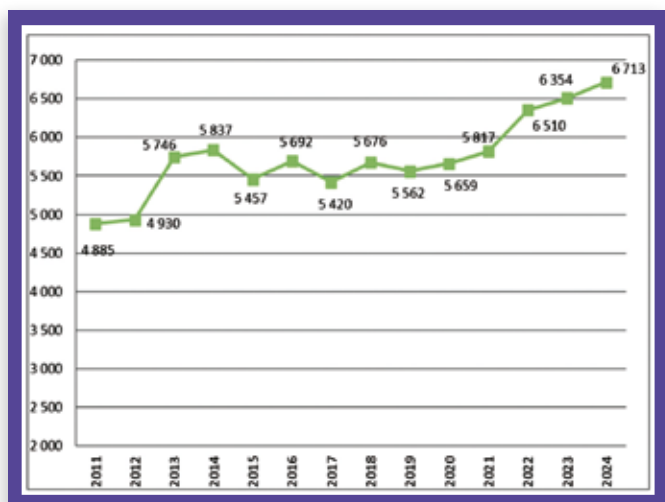
Inovalée est une vraie originalité : c'est historiquement la première technopole créée. Elle est à cheval sur deux communes : Meylan et Montbonnot-Saint-Martin ; elle est soutenue par deux intercommunalités : la Métropole de Grenoble et la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le tout en parfaite entente avec pour seul objectif de créer un environnement propice à l'économie, à l'innovation, à la qualité de vie au travail. Elle est administrée par une association regroupant entreprises, universités et collectivités. Son Président est un industriel. Et elle montre chaque année son dynamisme, sa capacité à créer de la richesse, de la valeur depuis l'incubation de jeunes startup jusqu'à la reconnaissance des très grandes entreprises technologiques.

Le versant bonimontain d'Inovalée est aujourd'hui celui qui connaît la plus grande croissance en terme d'emplois, et cela ne cesse de progresser avec un nombre de salariés sur cette zone d'activité supérieur au nombre d'habitants. Nous sommes bien loin d'être une cité dortoir !... Aujourd'hui, 55% des emplois d'Inovalée sont à Montbonnot-Saint-Martin, et 45% à Meylan.

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, EFFECTIFS SALARIÉS

Quelles retombées économiques pour la Commune ?

Au-delà de ces très nombreux emplois, les entreprises contribuent pour une part très significative aux recettes de la commune : 1,7 M€ de taxes foncières, 2,8 M€ de dotation de compensation de la Communauté de communes Le Grésivaudan suite au transfert de compétence de l'économie à la Communauté de communes. Mais c'est aussi une contribution majeure de ces entreprises au développement des transports en commun avec le



« versement transport » (environ 5M€ annuels) dont nous bénéficions tous avec une amélioration significative des fréquences et des lignes de transport.

L'importance de la vie économique pour notre commune est donc essentielle. Nous savons ce que nous lui devons. Nous savons qu'elle est créatrice de richesses. Nous savons aussi qu'elle peut générer des difficultés (artificialisation des sols, embouteillages, ...). Nous savons enfin qu'il convient toujours d'être très vigilant et en anticipation sur les évolutions possibles (vieillesse des équipements, déclin de filières économiques, concurrence internationale). Tous ces paramètres sont travaillés avec une grande attention et avec le concours des différentes parties prenantes.

Ce qui a fait le succès d'Inovalée : l'ambition partagée des industriels, des universités ou centres de recherche et des collectivités se poursuit. Comme quoi, en France, il y a des vrais succès possibles, reconnus et appréciés par une très très grande majorité des habitants.

Dans les prochains Bulletins une rubrique « économie » sera présente pour bien marquer son importance dans notre vie locale et dans nos choix politiques.



ASSOCIATIONS

TÉMOIGNAGE. JACQUES CHATELET UN PASSIONNÉ DES ARBRES

Pour avoir partagé avec Jacques sa passion pour les arbres, et faute d'avoir pu lui rendre hommage lors de ses obsèques le 21 juillet dernier, j'ai tenu à écrire ces quelques lignes.

Samedi 10 novembre 2012, Jacques Chatelet prend la parole lors de l'assemblée constitutive de l'Association d'arboriculture de Montbonnot. Il présente son programme : « promotion de l'arboriculture au travers de cours théoriques et pratiques / gestion bio de 2 vergers (Marvoisie et Grand Saule) / projet venant s'inscrire dans celui de la protection de la biodiversité communale / signature d'une convention de jouissance avec la mairie/premières plantations fin janvier 2013 etc... ». L'AAM vient de naître.

Ce ne fut pas un hasard mais le résultat d'une rencontre entre Jacques et une équipe municipale investie dans le développement durable. Pour promouvoir la défense de la biodiversité, le conseil municipal avait créé des commissions extra-municipales dans lesquelles se sont rencontrés des élus et des Bonimontains, compétents ou non, passionnés ou simplement curieux, souhaitant apporter leur contribution bénévole à une cause commune.

Jacques Chatelet fut l'un d'eux. Chérissant la nature, adepte avec son épouse de promenades au grand air, pêcheur, ami des arbres et des jardins, Jacques un ancien de Merlin Gerin, entreprise qui lui avait fait parcourir le monde, s'était investi, la retraite venue, dans l'équipe gérant le verger pédagogique de Schneider à Bernin.

Homme discret, peu bavard, mais avec du caractère et des convictions fortes, Jacques adorait solitude et nature.



Ses convictions en matière de biodiversité, ses compétences en arboriculture, son adéquation à notre projet d'exploiter 2 vergers communaux via une association loi 1901, l'amènèrent à accepter de piloter cette dernière.

Après la création d'AAM, Jacques en sera l'animateur très impliqué pendant deux années, ne ménageant pas sa peine, fournissant cours et conseils, suivis d'applications pratiques, plantation, taille, entretien bio, greffage, pressage distribution des fruits récoltés. Nombre de Bonimontains rejoindront AAM... La dynamique alors impulsée se poursuit 14 ans après.

Depuis ton départ d'AAM, je t'ai parfois rencontré, Jacques, en promenade dans les rues de Montbonnot que tu arpentais souvent en la compagnie de Denise, mais aussi lors des manifestations municipales auxquelles vous participiez tous deux régulièrement. Nous échangeons sur biodiversité et arbres fruitiers... En dépit de ton grand âge, tu n'avais cessé de conserver tes capacités de t'émerveiller et de t'émerveiller dans la contemplation de la nature, de ses mystères, de ses enchantements.

Pierre Béguery,
Maire honoraire



LES 50 ANS DE L'AMZOV : UNE BELLE FÊTE EN MUSIQUE !

Le 13 juin dernier, l'Amzov a célébré ses 50 ans lors d'une grande journée festive placée sous le signe de la musique et du partage.

L'après-midi, élèves, enseignants, familles et musiciens se sont retrouvés pour animer ou profiter d'ateliers, de scènes ouvertes, de rencontres musicales, de la chorale enfants et de concerts. Jazz, musique classique, musiques actuelles... Les différents univers musicaux se sont croisés dans une ambiance joyeuse et conviviale, réunissant plusieurs générations autour de la passion de la musique. La journée s'est poursuivie en soirée avec le grand concert anniversaire. Les chorales ados (Ado-Ré) et adultes (Le chœur de l'Am') et l'Amzov'Orchestra ont offert au public un voyage musical autour du monde, avec notamment des compositions de Hisaichi.

Le public, venu nombreux, s'est laissé séduire par cette soirée pleine d'émotion et d'énergie.

Ce 50^e anniversaire a été une belle occasion de célébrer l'histoire de l'Amzov et de remercier toutes celles et ceux qui la font vivre depuis cinq décennies : élèves, enseignants, familles, bénévoles, partenaires et amis.

Merci à tous d'avoir contribué à faire de cet anniversaire une si belle fête !





ASSOCIATIONS

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE MONTBONNOT



Le calendrier des pommes

L'association des vergers de Montbonnot (AAM) entretient trois vergers : Marvoisie, Le Grand Saule et Chapicole, plantés essentiellement de pommiers.

C'est l'hiver et au début du printemps que la future récolte se prépare. Les branches basses des pommiers les plus anciens sont éliminées pour restructurer les arbres, maintenir leur santé et faciliter la tonte. Au verger du Grand Saule, le bois mort est utilisé pour faire une haie sèche. Le sol est régulièrement nettoyé et amendé.

Au delà des travaux d'entretien, parcourir les vergers en toute saison est un plaisir chaque année renouvelé pour les adhérents de l'association. Dès mars le débourrement des bourgeons est le signe du réveil printanier des arbres. En mai, l'effervescence envahit les vergers avec la floraison qui attire des milliers d'abeilles des ruchers voisins, les bourdons ou les syrphes.

Le plaisir des yeux n'exclut pas la vigilance : un badigeon de chaux ou des pulvérisations de décoction de prêle aident les arbres à faire face aux agressions extérieures. Les troncs sont équipés de bandes carton pour piéger les

carpocapses, les rameaux ou troncs attaqués par la zeuzère sont curés et rebouchés. Pendant tout le printemps et l'été chaque arbre nourrit ses fruits, surveillé et étudié de près par les adhérents qui attendent avec impatience le temps de la récolte.

En été, les variétés précoces, acidulées, ouvrent le bal : fin juillet, la Borowitsky, jolie pomme jaune clair striée de carmin révèle une chair tendre et sucrée. Elle précède de peu la Transparent de Crancels croquante ou la reine des reinettes parfumée. L'automne est la pleine saison des pommes. La Belle de Boskoop se gorge de sucre en septembre, la Jubilee rouge et or à chair fine et juteuse, la Reinette marbrée d'Auvergne, la De L'Estre, la Reine Florence de Belledonne jaune lavée de rouge carmin, juteuse, goûteuse et peu sucrée ravissent les palais. Les pommes longue conservation ferment la marche : la Champ Gaillard, originaire des Hautes Alpes, la Court Pendu Gris une petite pomme grise très rustique ou la reinette du Mans. La Béraud, originaire des Cévennes ardéchoises, attend patiemment novembre pour être cueillie avant les gelées. La récolte n'est pas qu'un prélèvement, c'est un hommage à la nature travailleuse et nourricière.

Les plus belles pommes seront croquées, les autres seront pressées dans le verger de Marvoisie pour obtenir un jus de pomme parfumé et sucré ou seront transformées en compotes, tartes, beignets pour réveiller les papilles des petits et des grands.

Si vous souhaitez en savoir plus, apprendre par la pratique, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux travaux d'entretien des trois vergers conservatoires. La plantation, la taille, le greffage et l'entretien des vergers sont étudiés et pratiqués au fil des saisons.

FÊTE DU CHEVAL AU CENTRE ÉQUESTRE DU SAINT-EYNARD



Le dimanche 6 septembre, le centre équestre du Saint-Eynard a ouvert ses portes à l'occasion de la traditionnelle Fête du cheval. Une belle journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité !

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu venir découvrir le centre équestre, ses chevaux et ses poneys, mais également s'initier à l'équitation grâce aux séances d'initiation à poney et à cheval proposées pour l'occasion. Une première expérience qui, nous l'espérons, aura donné envie à certains de poursuivre l'année avec nous.

Les plus jeunes ont également profité de balades à poney organisées toute la journée.

Enfin, notre traditionnelle buvette, simplifiée pour l'occasion, a permis à chacun de faire une petite pause gourmande et de partager un moment convivial.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes venues nous rendre visite et participer à cette journée, ainsi qu'à nos bénévoles, adhérents et à toute l'équipe du centre pour leur investissement et leur bonne humeur.





ASSOCIATIONS



ADAMEB CAMPAGNE 2026 DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Synthèse de la campagne de printemps / destruction des reines fondatrices / repérage et destruction des nids primaires.

1 - Piégeage des reines fondatrices

Cette année 70 piégeurs, soit 30 de plus que l'an dernier, ont installé un total de 173 pièges contre 118 en 2025.

Secteur Piégeage	Nbr Pièges	TOTAL par secteur. Piégeage de début mars à fin mai	
		Total FA	Total FE
1	50	475	77
2	4	11	23
4	11	56	5
5	41	450	156
6	15	125	45
7	17	153	76
11	30	395	128
Hors secteur	5	51	0
TOTAL	173	1 716	510
Total actualisé au 24/07/2026			

Commentaires : Malgré un plus grand nombre de pièges, seulement 1 716 reines fondatrices ont été capturées contre 1 609 en 2025 (+ 6,6%). Cette faible augmentation est liée d'une part à un nombre de captures moindre dans les secteurs urbanisés (-28%) - possiblement liée au piégeage de printemps et à la destruction des nids secondaires à l'automne 2025 -, et d'autre part à des captures plus nombreuses dans la « plaine » (secteur 11) où le piégeage a été considérablement renforcé. L'essentiel des captures a été réalisé au cours du mois d'avril et dans la 1^{ère} moitié du mois de mai.

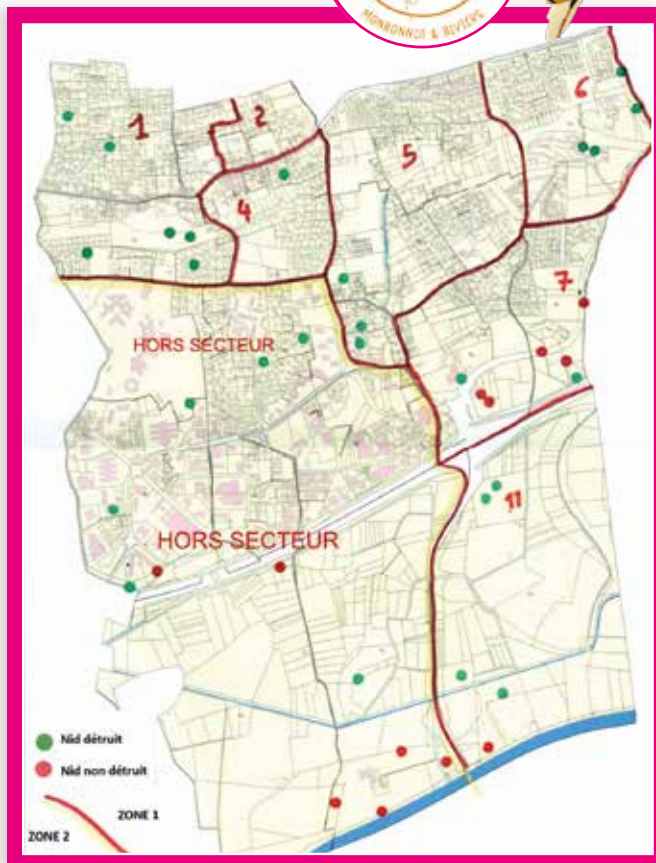


Fig : Secteurs de piégeage sur Montbonnot avec représentation des nids de frelons trouvés et déclarés à l'automne 2025 (en vert détruit / en rouge non détruit)

2 - Repérage des nids primaires

Les nids primaires étant difficiles à détecter, seuls 5 nids ont été signalés dont 1 « mort » possiblement lié au piégeage de sa reine fondatrice. **Les 4 autres ont été détruits (Peut-être 4 nids secondaires en moins ?).**

Nous remercions tous les piégeurs apiculteurs et majoritairement non apiculteurs pour leur implication dans la destruction des reines fondatrices.

Pierre Béguery, référent FA
Philippe Koch, président d'ADAMEB

LE SKI CLUB DE MONTBONNOT PRÉPARE DÉJÀ LA SAISON À VENIR

Nous proposons 8 sorties de ski à Prapoutel de Janvier à début avril hors vacances scolaires pour les enfants à partir de 5 ans. Le tarif inclut le transport en car au départ de Montbonnot, le forfait et les cours de ski avec ESI.

L'encadrement est fait par des parents accompagnateurs bénévoles. Une discussion au cas par cas est possible pour les enfants de 4 ans, sous réserve d'une autonomie suffisante et de la présence du parent accompagnateur sur les trois 1^{ères} sorties minimum. Nous étions présents au forum des associations de Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Ismier. Inscriptions en ligne à partir du 01/09.

Informations sur le site internet :

www.skiclubmontbonnot.com





ASSOCIATIONS



COMITÉ D'ANIMATION

• Franc succès des représentations théâtrales

Un après-midi et deux soirées pour profiter du travail d'une année par des acteurs en herbe mais de plus en plus aguerris : tels étaient les enjeux de ces représentations de fin d'année. Avec à chaque représentation, plus d'une centaine de spectateurs venu les applaudir, on peut dire que ce challenge a été réussi !

• Fête du village : un rendez-vous incontournable

Cette fête de fin d'année scolaire rassemble toujours autant de Bonimontaines et Bonimontains venus passer dans le parc de la mairie un moment bon enfant. L'édition 2026 a permis, malgré une chaleur bien installée, de se réunir en famille ou entre copains dans une ambiance intergénérationnelle et de danser jusqu'à une heure avancée, accompagné par le DJ qui a su proposer une fête conviviale et familiale, portée par l'envie de se retrouver et de profiter ensemble de ce moment festif.

• Au forum des associations : une présence remarquée

Le comité d'Animation était présent au Forum des Associations du 5 septembre offrant aux participants la possibilité de prendre une inscription aux différentes activités qu'il propose (théâtre enfants, Ados & adultes, Gymnastique adultes, Fitness-Cardio-Danse ZUMBA, Aquarelles, Peintures à l'huile, Acrylique & Dessins pastels adultes, Modelage sur terre ainsi que Sortir, les jeux du jeudi, ...). Les Bonimontains ont répondu à l'appel puisque le stand du Comité a connu beaucoup de passage et de nombreux cours ont déjà atteint leur effectif. Merci à tous et particulièrement aux bénévoles présents ce samedi 5 septembre.



ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO "ENCORE UNE SAISON DE HAUT NIVEAU"



À l'heure de ranger les kimonos, le bilan est une nouvelle fois très positif pour le club isérois qui s'est imposé, ces dernières années, comme l'un des viviers du judo de haut niveau en France. Retour sur les temps forts de la saison 2025/2026. Ainsi, dès l'automne, **Morgane Annis**, obtenait une **médaille de bronze** aux championnats du monde au Chili, pour sa dernière compétition chez les juniors. Deux mois plus tard, elle a confirmé son arrivée au plus haut niveau en remportant, à seulement 20 ans, son premier titre national chez les séniors en moins de 48 kg.

Trois autres podiums sont venus enrichir le palmarès de l'Alliance Grésivaudan Judo chez les cadets : **Joanne Lavergne** et **Lucien Léger-Villa** ont remporté une **médaille de bronze** tandis que **Lucas Chansseume** s'est offert son deuxième titre national, le sixième en cinq ans pour son club formateur. Toutes catégories confondues, les judokas de l'Alliance Grésivaudan Judo ont participé à une soixantaine de tournois cette saison et remporté 106 médailles. Parmi tous ces résultats, on soulignera la troisième place aux championnats de France universitaires d'**Eline Bertino** (sélectionnée pour les championnats d'Europe en septembre en Albanie) et le titre de champion de France de deuxième division de **Tom Deplanche** en cadets.



TERRANGA

La saison des pluies vient de démarrer en Casamance. TERRANGA GRESIVAUDAN avec l'appui technique du Lycée Agricole de Bignona a enclenché les labours des rizières, limitrophes du jardin potager des femmes de Kadiamor. Nous remercions la Mairie qui nous soutient dans ce combat pour endiguer la misère au Sénégal.



ASSOCIATIONS

POINT INFO LOUP LYNX

Protection des troupeaux en estive. Nous avons la chance d'avoir des chiens de protection de troupeaux, absolument formidables, les patous. Des chiens, remarquables d'efficacité et de bravoure.

Mais, voilà, depuis la mort du dernier loup de France, en 1954, dans le Nord-Isère, on ne protégeait plus les troupeaux de moutons, avec pour conséquence, un carnage à cause des chiens errants, environ 150 000 moutons, étaient égorgés ou projetés dans les ravins, chaque année, en avez-vous entendu parler ? Jamais, cela ne dérangeait personne. Et en 1992, voilà que le loup fait son retour depuis l'Italie, et la Commission de Bruxelles, demande à la France de garder et protéger ses moutons, avec les patous, et les filets souples. Des aides très importantes européennes, ont été débloquées par le Programme Life Loup Européen, pour aider les éleveurs à mettre en place les patous et des cabanes de bergers.

Si les jeunes paysans/éleveurs ont de suite mis en place les patous, il n'en fut pas de même avec les "anciens", qui, depuis plus de 40 ans ne gardaient plus leurs moutons, les laissaient seuls en montagne et montaient voir ce qui se passait en 4x4, de temps en temps : eux refusèrent les patous, au motif que, accepter les patous, c'était accepter le loup.

Et encore aujourd'hui, nous nous heurtons à de faux éleveurs qui ne veulent pas faire leur travail, et qui



préfèrent leur carabine de chasse, ou faire venir les lieutenants de l'ouvèterie pour massacrer les loups.

Alors, c'est très important de ne pas compliquer le travail des vrais éleveurs, qui mettent en place cette protection, avec les patous, en gardant la distance, en n'allant pas provoquer stupidement les patous, en continuant d'approcher, malgré les aboiements, en somme à rechercher l'incident, alors que les patous aboient quand vous êtes à 400 m voire 500 m de distance, et que les pancartes de signalisation, sont en place partout.

Nous sommes le seul pays, où il y a une polémique sur les chiens de protection, avec des cas de morsures de randonneurs, où l'enquête des gendarmes conclut toujours à une faute de comportement de ces randonneurs.

Il est navrant d'entendre les éleveurs nous dire que leur problème n'est pas le loup, mais les randonneurs, et pas des Parisiens, non, des locaux, et ça, ce n'est pas normal.

Samuel GENTIT, Président

L'ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE



Un dynamisme qui assure son succès

Au cours de l'année écoulée 2025-2026, l'Association Gym Volontaire Biviers Montbonnot a démontré encore une fois son dynamisme avec ses 830 adhérents pour 60 cours proposés en salle, en extérieur et à la piscine de l'EPAE de Montbonnot-Saint-Martin, pour les adultes et pour les enfants. L'équipe de 20 encadrants pour les activités en salle, plus les 5 accompagnateurs de randonnée, veillent au bien-être de chaque adhérent/adhérente.

En retour, nos adhérents expriment une réelle satisfaction à suivre les cours et le plaisir de randonner sur nos chemins de montagne. Cette cohésion adhérents/animateurs fidélise et le nombre d'inscrits ne cesse de croître ! Au moment des renouvellements des inscriptions, l'AGV BM est amenée à veiller à ce que les résidents de nos deux communes puissent reconduire leurs cours en priorité.... Tout en gardant des places pour les nouveaux arrivants. Un exercice délicat ! Le Forum des Associations pour la saison à venir 2026-2027 n'a pas démenti cet engouement, nos cours sont pleins !

La vie de l'association

- Le Codir s'est enrichi de bénévoles et une nouvelle présidente, Elisabeth MOTTE a été nommée,



- De nouveaux cours sont mis en place pour répondre au succès de la gym dynamique, natation pour enfants...,
- Les enfants ont repris leurs cours au gymnase du Pré de l'Eau reconstruit et du nouveau matériel a été mis à leur disposition,
- Un stage d'Abdo Autrement (Hypopressif) a été suivi par un petit groupe d'adhérents,
- Des formations PSC1 ont été mises en place pour les adhérents et des formations de randonnée avec sorties raquettes pour les accompagnateurs de randonnée,
- Un don de l'AGV a été versé au Mouvement Octobre Rose,
- Pour clore l'année sportive, une sortie randonnée à Chamonix a été suivie par un large groupe de randonneurs/adhérents.

Nous avons terminé la saison 2025-2026 par la mise en place d'un nouveau logiciel d'inscriptions qui a été bien accepté/utilisé par les adhérents et par le Codir.



ASSOCIATIONS

RÉTROSPECTIVE 2026 - UNE ANNÉE REMPLIE DE JOIE ET DE SOUVENIRS



L'année scolaire 2026-2027 démarre : l'occasion parfaite de revenir sur les beaux moments partagés depuis Janvier.

Dès le début de l'année 2026, petits et grands ont sorti leur plus belle plume pour vous proposer, dans chaque école, un torchon personnalisé riche de leurs créativité.

Au printemps, la traditionnelle chasse aux œufs a rassemblé du monde dans le parc de la Mairie. Enfants bonimontains et des communes voisines étaient les bienvenus pour partir à la quête des œufs cachés avec, à la clé, un ballotin de chocolats signé L'Atelier Gourmand.

Nouveautés : avec l'arrivée des beaux jours, le Sou des écoles vous a proposé une vente de plants (fruits, légumes, fleurs) en partenariat avec le Lycée Horticole de St Ismier ainsi qu'une prévente de bons pour des pizzas chez Pizza Cosy.

En collaboration avec les parents d'élèves de Saint Nazaire les Eymes, une belle course d'orientation a été organisée dans les coteaux du Grésivaudan. En juin, place à la boum des CM2 puis à la Kermesse du Sou des écoles ! Nouveau format cette année pour la kermesse, la fête a débuté dès midi dans le parc de la Mairie avec un excellent rougail saucisses. Jeux traditionnels, structures gonflables, tir d'archer et roue de la chance ont rencontré un franc succès malgré la canicule. La journée s'est terminée par le tirage au sort des heureux gagnants de la tombola.

Tous ces moments sont précieux : ils créent du lien entre les familles, et font vivre une vraie communauté autour de nos écoles. Ils permettent aussi de financer des projets



Chasse aux œufs dans le parc de la Mairie.



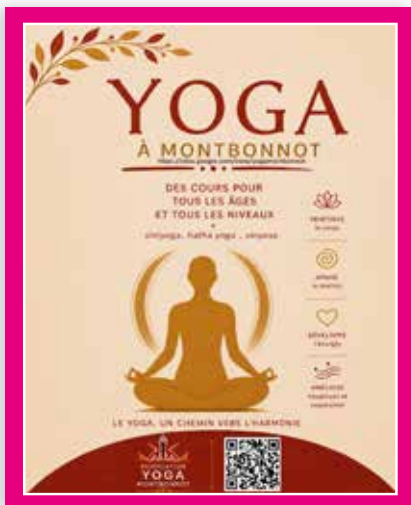
Tirs d'archers à la Kermesse du Sou des Ecoles.

concrets : sorties scolaires, matériel pédagogique, intervenants extérieurs...qui enrichissent le quotidien de nos enfants. Alors MERCI ! Merci à tous ceux qui s'impliquent, qui donnent de leur temps beaucoup ou un peu. Merci également aux équipes éducatives et à la Mairie pour leur soutien constant et leur précieuse collaboration. Chaque année, les enfants grandissent, quittent l'école... et avec eux, des parents bénévoles très investis.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour poursuivre cette belle dynamique !

Toutes les informations sont à retrouver sur notre site : www.montbonnotsoudesecoles.org

YOGA



La période estivale se termine et la rentrée arrive avec pour chacun d'entre nous, son lot de bonnes résolutions. Ce pourrait être l'occasion de découvrir la pratique du yoga ! Cette discipline ancestrale venue de l'Inde s'est développée en occident dans les années 60 et a été adaptée à nos modes de vie occidentaux. La pratique du yoga agit sur toutes les dimensions de l'être : assouplissement du corps, exercices de respiration qui augmentent l'énergie, apaisent l'esprit et améliorent la concentration. Nos adhérents ont témoigné de l'effet d'une pratique régulière dans leur quotidien. Voici le témoignage de Séverine, 49 ans :

« Je pratique le yoga depuis 13 ans. J'ai été attirée par cette pratique dans une période de changement professionnel où je sentais la nécessité de coupler une approche corporelle et respiratoire pour gérer la fatigue et la pression. Partie pour tester une année, cela fait 13 ans que je pratique en association ainsi que tous les matins (salutations au soleil). La pratique qui fait aujourd'hui partie de ma vie me permet de

prendre conscience lorsque je suis dans l'excès et me permet de dénouer des tensions par les postures et pranayamas. Au-delà de la vie professionnelle, le yoga m'accompagne dans mes randonnées, voyages, relation avec les autres et intensifie le rapport à la nature, les sensations et émotions, c'est pour moi une vraie philosophie de vie. »

Vous pouvez consulter les autres témoignages et découvrir notre association sur notre site internet :

<https://sites.google.com/view/yogamontbonnot>



Préparer aujourd'hui le budget de demain

Préparer un budget c'est faire des choix, donner un cap et préparer concrètement l'avenir de notre commune.

Pour le budget 2027, nous faisons évoluer notre méthode. La réorganisation des services et leur fonctionnement en « mode projets », les ponctions conséquentes opérées par l'Etat dans les comptes de la commune (260 000 € rien que pour 2026), comme les graves incertitudes liées au financement des collectivités locales dans le contexte des échéances électorales de 2027, nous conduisent à revoir notre façon de préparer le budget.

Notre démarche repose sur trois principes : ANTICIPER, PLANIFIER, ARBITRER.

Anticiper, c'est demander à chaque service d'identifier en amont ses besoins et ses projets, en fonctionnement comme en investissement.

Planifier, c'est donner une vision dans le temps à nos grands projets. La commune dispose déjà d'une programmation pluriannuelle de ses principaux investissements. Nous voulons désormais mieux l'articuler avec le budget, pour mettre en cohérence projets, calendrier et capacités financières.

Arbitrer, c'est assumer des priorités. Toutes les demandes ne peuvent être satisfaites simultanément. Elles devront donc être présentées, justifiées et hiérarchisées pour permettre des décisions claires et collectives.

C'est pourquoi nous engageons, dès ce début de mandat, une revue approfondie de nos dépenses et de nos politiques publiques. Il s'agit de regarder nos dépenses avec lucidité, d'identifier nos marges de manœuvre et de vérifier que nos moyens sont bien consacrés à nos priorités. Ce travail de fond nous donnera la vision la plus aigüe possible de nos capacités d'action pour les années à venir.

Face à ce contexte, nous disposons de trois leviers : réduire nos dépenses, recourir à l'emprunt

et, si nécessaire, faire évoluer la fiscalité. Notre priorité sera clairement de réduire nos dépenses et d'améliorer leur efficacité. Après vingt ans sans augmentation des taux d'imposition, nous voulons d'abord mobiliser toutes les marges de manœuvre possibles. Selon l'évolution de nos ressources et de nos investissements, l'emprunt et un ajustement de la fiscalité pourront toutefois être nécessaires.

Ce travail demande du temps. C'est pourquoi, comme de plus en plus de collectivités, nous prévoyons que le budget 2027 soit voté au début du mois de mars. Ce calendrier permettra de mener cette revue jusqu'au bout et de prendre les décisions nécessaires sur des bases solides.

Conformément aux engagements pris devant les Bonimontains, l'environnement constituera l'épine dorsale du budget 2027. L'été caniculaire que nous venons de traverser nous rappelle l'urgence d'accélérer l'adaptation de notre commune au changement climatique, notamment pour protéger les enfants et améliorer leurs conditions d'accueil dans nos écoles.

Nous nous sommes d'ores et déjà mis en ordre de marche pour que toutes les classes des trois écoles de la commune disposent d'un système de rafraîchissement opérationnel au plus tard le 1er juin 2027.

Anticiper les besoins, planifier les projets, arbitrer les priorités, agir pour notre environnement : c'est ainsi que nous entendons préparer l'avenir de Montbonnot-Saint-Martin.

Très fidèlement,
« Montbonnot, Passionnément »

Premiers pas... et cas d'écoles

Les premiers pas du conseil municipal, installé en mars dernier, marquent des avancées dont il faut se réjouir. Abaissement de la vitesse de circulation sur la RD 1090 à 30 km/h, recrutement d'un second policier municipal, temps d'expression de la population au début du conseil municipal : autant de points que nous avons ardemment portés dès le mois de septembre 2025, dans la pré-campagne municipale ! Du chemin reste toutefois à parcourir pour prolonger ces premières réalisations, qui ne sauraient se suffirent en elles-mêmes pour garantir la tranquillité, la sécurité et l'attention auxquelles ont droit chacune et chacun des habitants de notre commune.

La question de la réservation des places à l'Évasion pour les vacances scolaires donne également quelques signes encourageants : l'amendement, visant à donner une priorité de réservation aux habitants de la commune pour les vacances scolaires, que nous avons déposé à l'occasion du conseil municipal du 17 juin dernier, a fait l'objet d'un bon accueil de la part de la majorité municipale. A ce titre, M. le maire s'est engagé à soumettre à délibération cette proposition avant la fin de l'année civile : nous restons naturellement vigilants sur ce point car attachés à sa mise en œuvre rapide.

Pour encourageants qu'ils soient, ces premiers pas ne doivent toutefois pas occulter l'ampleur de la tâche et les sujets auxquels il convient de s'atteler. Il nous faut dorénavant Anticiper à un rythme plus soutenu que celui que nous avons connu par le passé !

A ce titre, nous ne pouvons que regretter l'inadaptation de l'école du bourg, pourtant « fraîchement » inaugurée en 2022, aux chaleurs, telles que celles que nous avons connues en fin d'année scolaire. Les corps et les esprits de nos enfants, enseignants et agents municipaux ont été réellement éprouvés par l'absence de dispositif de ventilation, de climatisation et de stores extérieurs. La remarquable solidarité dont ont fait preuve les parents d'élèves en proposant des

ventilateurs n'a pas su limiter suffisamment les effets néfastes de cette chaleur intense : on ne peut pourtant pas dire qu'elle était inattendue et exceptionnelle à cette période de l'année ! Tout ceci ne manque pas de nous interroger : pourquoi cette question n'a pas été anticipée il y a seulement quelques années ? est-ce de bonne gestion que de ne pas avoir intégré les dispositifs nécessaires dès la construction ? de quel poids pèseront les adaptations, indispensables et urgentes, sur nos finances ?

En effet, nous restons convaincus que la sobriété financière doit être notre boussole : elle doit nous guider sur le temps long et être au service d'une vision. Elle ne peut être l'argument instantané, ultime et indépassable d'un choix politique qui peut, après coup, s'avérer incomplet et donc plus coûteux.

A titre d'exemple, notons que depuis le 1er août dernier, le taux d'intérêt annuel du livret A est fixé à 1,7 % (contre 1,5 % entre le 1er février et le 31 juillet 2026). Si l'on peut se réjouir de cette augmentation pour l'épargne individuelle de chacun, nous devons malheureusement nous en inquiéter pour le budget municipal. En effet l'emprunt de 3 millions d'euros souscrit au printemps 2026 est à taux variable basé sur le taux du livret + 1,25%. Depuis août nous payons 3,95% d'intérêts soit 5 à 6000€ de plus par an. Il est à craindre que des contraintes de plus en plus fortes s'imposent au budget municipal. La nouvelle école maternelle coûtera plus cher. N'aurait-il pas été plus judicieux de choisir un emprunt à taux fixe ? A l'échelle d'une commune prospère, la somme peut paraître presque dérisoire ... nous pensons toutefois que la sobriété financière commande la justesse à chaque étage de la dépense !

La raison doit toujours l'emporter sur la passion et nous devons rester attentifs aux équilibres et à la qualité de vie au sein de notre commune : c'est là tout notre engagement pour ce mandat !
Bien sincèrement à chacune et chacun,

Laurent Desgouis,
1^{er} conseiller municipal d'opposition

Le saviez-vous ?

L'allée de Pré Mayen était avant « le quartier de Pré mayen ». Il doit son nom au champ que les anciens ont nommé Mayen. Au moyen-âge, toutes les terres bordant la rive droite de l'Isère de St Ismier à Voreppe, portaient le nom « mayen ». Cela veut dire en ancien français « un grand pré » et d'autres orthographes existaient comme maïor, major. Sur cette partie de la commune de Saint Martin de Miséré, il y avait de nombreux saules et osiers notamment. Cela montre la présence en abondance de l'eau. « C'est au milieu des bois et des broussailles que les eaux débordaient (J.Pilot Les inondations de l'Isère 1856). Pré Mayen était sur la commune de Saint Martin de Miséré (avant la fusion en 1848 avec Montbonnot). La base latine de Miséré signifie « vivre misérablement » car, comme à Pré Mayen, tout le bas de la commune était soumis aux crues de l'Isère. Cela dit, il ne faut pas faire une généralité car le haut de Saint Martin de Miséré était très fertile et a offert une prospérité à la commune sur au moins 1000 ans.



Figure 01 : plan cadastral napoléonien de Saint Martin de Miséré de 1810.
Le Pré-Mayen est coloré en bleu.



Figure 02 : encadré rouge, quartier de Pré-Mayen en 2026.

La zone hachurée en bleu représente le lit majeur de l'Isère et donc la zone dans laquelle circulait le fleuve au moyen-âge de façon aléatoire selon les crues.



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros